

Compte-rendu du

FORUM 2013 DU PROJET EAF-NANSEN

Dar es Salaam, République-Unie de Tanzanie, 8-10 Octobre 2013



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

LE PROJET EAF-NANSEN

La FAO a initié la mise en oeuvre du projet "Renforcement de la base des connaissances pour mettre en œuvre une approche écosystémique des pêcheries marines dans les pays en développement (EAF-Nansen GCP/INT/003/NOR)" en décembre 2006. Le projet est financé par de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad). Le projet EAF-Nansen fait suite aux précédents projets/ programmes dans le cadre du partenariat entre la FAO, Norad et l'Institut de recherche marine (IMR) de Bergen en Norvège, sur l'évaluation et l'aménagement des ressources halieutiques dans les pays en développement. Le projet est mis en oeuvre en partenariat avec les gouvernements et en collaboration avec les projets grands écosystèmes marins (GEM) soutenus par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et d'autres projets régionaux qui ont le potentiel de contribuer à certains éléments du projet EAF-Nansen.

Le projet EAF-Nansen offre l'opportunité aux pays côtiers de l'Afrique subsaharienne partenaires de recevoir un appui technique de la FAO pour le développement de cadres nationaux et régionaux visant une approche écosystémique de l'aménagement des pêches et la possibilité d'acquérir des connaissances complémentaires sur leurs écosystèmes marins. Ces éléments seront utilisés pour la planification et le suivi des pêcheries et de leurs écosystèmes. Le projet contribue à renforcer les capacités des administrations nationales responsables de l'aménagement des pêches en introduisant des méthodes d'évaluation des risques écologiques pour identifier les questions d'aménagement d'importance majeure ainsi que la préparation, la mise en oeuvre et le suivi des progrès de la mise en oeuvre de plans d'aménagement des ressources marines conformes à l'approche écosystémique des pêches.

RENFORCEMENT DE LA BASE DES CONNAISSANCES POUR
LA MISE EN ŒUVRE D'UNE APPROCHE ECOSYSTEMIQUE
DES PÊCHES MARITIMES DANS LES PAYS EN
DÉVELOPPEMENT (EAF-NANSEN GCP/INT/003/NOR)

Compte-rendu du

FORUM 2013 DU PROJET EAF-NANSEN

Dar es Salaam, République-Unie de Tanzanie, 8-10 Octobre 2013



Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurant n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités. Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou d'autres fins commerciales, y compris pour fins didactiques, pourrait engendrer des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie).

PREPARATION DE CE DOCUMENT

Ceci est le rapport définitif du troisième Forum du projet EAF-Nansen « Renforcement de la base des connaissances pour la mise en œuvre d'une approche écosystémique des pêches maritimes dans les pays en développement (EAF-Nansen GCP/INT/003/NOR) », qui s'est tenu à Dar es Salaam, en Tanzanie du 8 au 10 Octobre 2013, avec pour thème: Mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches – progrès en Afrique. Le projet EAF-Nansen remercie tous les participants et les présentateurs pour leurs précieuses contributions.

FAO EAF-Nansen Project/FAO, Projet EAF-Nansen.

Proceedings of the/Compte-rendu du

2013 EAF-Nansen Project Forum, Dar es Salaam, United Republic of Tanzania, 8–10 October 2013/Forum 2013 du projet EAF-Nansen, Dar es Salaam, République-Unie De Tanzanie, 8-10 Octobre 2013

FAO EAF-Nansen Project Report/FAO Rapport du projet EAF-Nansen. No.22. Rome, FAO. 2014. 76 p.

RÉSUMÉ

Le troisième Forum du projet EAF-Nansen s'est déroulé à l'hôtel Whitesands, à Dar es Salaam, en République-Unie de Tanzanie, du 8 au 10 Octobre 2013, avec pour thème: Mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches – progrès en Afrique. La réunion a été suivie par 85 représentants de 28 pays africains, d'organismes régionaux des pêches et de partenaires.

Le Forum du projet EAF-Nansen offre l'occasion de rendre compte des progrès, de transmettre des expériences, d'identifier les bonnes pratiques et de discuter des stratégies relatives au projet. Ce forum donne également les moyens aux partenaires d'échanger leurs opinions concernant les activités passées et les propositions à venir de travail en collaboration.

Les présentations suivantes ont été faites lors du forum: discours d'ouverture; expériences nationales en lien avec la contribution du projet EAF-Nansen à la gestion halieutique en Afrique et des campagnes du N/R *Dr Fridtjof Nansen* à la gestion des ressources marines en Afrique; élaboration de la seconde phase du projet EAF-Nansen; préoccupations concernant le milieu marin; et expérience de la Norvège quant au développement des industries pétrolière et gazière. Un nouveau DVD présentant les travaux du navire a été visionné.

Une session spéciale du forum a été dédiée à une discussion sur le cadre et la portée de la nouvelle phase du projet. Le travail de ce groupe, composé d'experts d'Afrique et d'Europe chargés de formuler un nouveau programme scientifique, a été présenté pour discussion au sein des groupes de travail. D'importantes discussions sur les nouvelles composantes scientifiques, de gestion et de renforcement des compétences du programme, se sont tenues.

Le forum s'est achevé sur une table ronde abordant des questions soulevées au cours des trois journées. Parmi ces questions, la plus importante était l'opinion des panélistes concernant la manière de créer des liens et de renforcer le réseautage au cours de la nouvelle phase. La nécessité d'un lien plus fort entre les deux piliers centraux que sont le renforcement des compétences en gestion et l'utilisation des données des campagnes Nansen dans la gestion des pêches, a également fait l'objet de discussions.

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	1
1.1	Ouverture et contexte	1
1.2	Projet EAF-Nansen et objectifs du forum	2
2.	L'AEP – PROGRES GLOBAUX	3
2.1	Discours d'ouverture	3
2.2	Commentaires et discussion suite au discours d'ouverture	4
3.	LE PROJET EAF-NANSEN ET LA GESTION DES PÊCHES EN AFRIQUE	5
3.1	Vue d'ensemble	5
3.2	Vers un nouveau mode de gestion des pêches	5
3.3	Contributions des campagnes Nansen	12
3.4	Evaluation des données de campagne, utilisation et résultats	14
4.	SECONDE PHASE DU PROJET EAF-NANSEN	17
4.1	Vue d'ensemble et élaboration de la seconde phase	17
4.2	Nouveau navire de recherche.....	18
4.3	Composantes de la seconde phase	18
5.	PRESENTATIONS PAR LES PARTENAIRES	21
5.1	Vue d'ensemble	21
5.2	Convention de Nairobi/PNUE	22
5.3	COI-UNESCO.....	22
5.4	KCDP.....	23
5.5	PREFACE	24
5.6	ONUDI	26
5.7	PRAO-SL.....	25
6.	DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS	25
7.	CLOTURE	27
 ANNEXES		
1.	Liste des participants	28
2.	Programme du Forum.....	34
3.	Discours d'ouverture de M. Benedict N. Ole Nangoro	37

1. INTRODUCTION

1.1 Ouverture et contexte

Le troisième Forum¹ du projet EAF-Nansen s'est déroulé à l'hôtel White Sands, à Dar es Salaam, en République-Unie de Tanzanie, du 8 au 10 Octobre 2013, avec pour thème: « Mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches – progrès en Afrique ». Ce forum de trois jours a rassemblé 85 représentants de 28 pays africains, de projets partenaires, du ministère norvégien des Affaires étrangères, de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad), de l'Institut norvégien de recherche marine (IMR) et de la FAO. La liste des participants est fournie en Annexe 1.

L'ordre du jour (Annexe 2) se composait de présentations sur les progrès accomplis en Afrique, axés sur les résultats, un aperçu des campagnes menées pendant la phase 1, et une présentation de la seconde phase du projet, suivie de discussions.

Le forum a été ouvert par le Dr Benedict Ole Nangoro, ministre adjoint de l'Elevage et du Développement des pêches de Tanzanie, qui a souhaité la bienvenue à tous les participants et a exprimé sa gratitude, au nom de tous les pays participant au projet EAF-Nansen, pour leur contribution à tous envers la durabilité des ressources halieutiques en Afrique.

Le ministre a ajouté que l'AEP, en tant que concept et modèle de gestion, s'appuie sur le lien intrinsèque entre l'environnement et le développement, et a dressé la liste des publications et des spécialistes ayant contribué à la compréhension de la manière dont l'environnement et le développement sont étroitement liés. C'est en se fondant sur ces spécialistes et publications que la Conférence de Rio de la CNUED, en 1992, a synthétisé le programme Action 21 et plusieurs conventions, cadres et déclarations associés.

Il a décrit l'état de mise en œuvre du projet EAF-Nansen en Tanzanie depuis la formation du groupe de travail national (GTN), et les événements ayant abouti à l'inauguration officielle en juillet 2010. Il a désigné la préparation, l'approbation et l'adoption du plan de gestion de la pêche artisanale ciblant les espèces de pélagiques de petite et moyenne taille comme étant le principal résultat de la phase 1. Dr Ole Nangoro a souligné avec satisfaction l'introduction de l'AEP dans le Programme de développement du secteur halieutique de la Tanzanie (FSDP) et le Plan d'investissement pour l'agriculture et la sécurité alimentaire en Tanzanie (TAFSIP).

Le texte complet du discours du ministre se trouve en Annexe 3.

M. Kwame Koranteng, coordinateur du projet, a fait l'éloge des résultats obtenus par la Tanzanie et a informé les participants que ce pays était le premier à avoir reçu l'approbation de son plan de gestion halieutique.

M. Koranteng a donné un bref aperçu du projet EAF-Nansen. Il a listé certains accomplissements du Dr Fridtjof Nansen, scientifique norvégien dont le projet et son navire de recherche portent le nom, et l'a décrit comme étant un champion dans de nombreuses disciplines: un scientifique fûté, un explorateur, un humanitaire et un diplomate.

M. Soren Dalsgaard, représentant par intérim de la FAO à Dar es Salaam, a déclaré dans son discours d'ouverture que le projet EAF-Nansen est de loin le projet le plus important du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO. Il a signalé que, lors de la 25^{ème} session du Comité des pêches de la FAO (COFI) en 2003, de nombreux pays en développement avaient exprimé leur inquiétude quant au fait que les tentatives de mise en place de l'approche écosystémique des pêches (AEP) étaient invariablement entravées par le manque de données et d'informations pertinentes. En outre, l'accroissement perçu des coûts et la difficulté à intégrer les questions écosystémiques dans la gestion halieutique contribueraient à élargir le fossé entre les pays en développement et développés. Les pays en développement ont donc fait appel à la communauté internationale afin d'obtenir une assistance technique.

¹ Les premier et deuxième Forums s'étaient tenus à Rome, en Italie (2008) et à Accra, au Ghana (2011).

Pour répondre en partie à cet appel, la Norad s'est engagée à soutenir la seconde phase du projet en construisant un nouveau navire de recherche. Le nouveau projet devrait s'appuyer sur, et renforcer, les efforts d'aide aux pays en développement pour mettre en œuvre l'AEP, et a élargi sa portée pour inclure les questions cruciales du changement climatique et de la pollution.

Le ministre-conseiller Mme Lise Stensrud, de l'ambassade norvégienne à Dar es Salaam, s'est rappelée qu'elle avait vu le N/R *Dr Fridtjof Nansen* pour la première fois il y a 28 ans, lorsqu'il avait largué les amarres pour une campagne au Mozambique. Le pays était en temps de guerre et souffrait de la famine et de la sécheresse, pourtant, grâce à la forte coopération entre les partenaires, la campagne a été menée avec succès. Vingt ans plus tard, elle a de nouveau vu le navire s'embarquer en Angola pour une campagne impliquant des chercheurs de nombreux pays en développement d'Afrique. Récemment, les recherches à bord du navire ont exploré des environnements plus larges, transcendant ainsi l'évaluation et la recherche halieutiques, et aidant les pays à préparer des éléments de référence environnementaux à l'occasion de la prospection pétrolière et gazière. Elle a ajouté qu'avec un peu de chance le navire pourrait effectuer le même type de travail dans les eaux tanzaniennes à l'avenir.

Elle a salué les partenaires pour le maintien de cette coopération entre eux et son utilisation comme outil important pour soutenir la recherche collaborative. Elle a exhorté les participants à saisir toute opportunité de créer un réseau africain solide et mutuellement profitable.

1.2 Projet EAF-Nansen et objectifs du forum

Le coordinateur du projet EAF-Nansen, M. Koranteng, a présenté le projet et les objectifs du Forum 2013. Il a rappelé l'histoire du Programme Nansen, depuis son commencement à l'occasion des campagnes ayant débuté en 1975. Il a informé le Forum que les buts du Programme avaient évolué au fil du temps en réponse aux besoins changeants du monde en développement. Il a rappelé qu'il s'était tout d'abord concentré sur l'exploration des ressources halieutiques à des fins de développement, ainsi que sur l'évaluation/le suivi des ressources. Vers le milieu des années 1990, l'accent a été mis sur le renforcement des compétences en recherche et gestion halieutiques.

Il a été noté que, suite à la recommandation du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) concernant l'application d'une approche écosystémique de la gestion des pêches d'ici l'année 2010 et à l'adoption, par le Comité des pêches de la FAO, de cette AEP en tant que mise en œuvre pratique du Code de Conduite de la FAO pour une Pêche Responsable (CCPR), de nombreux pays en développement avaient exprimé leur besoin en renforcement des compétences afin de pouvoir satisfaire aux initiatives énoncées. En conséquence, l'ancien Programme Nansen a été élargi pour devenir le projet EAF-Nansen, qui se consacre davantage au renforcement des compétences en gestion halieutique dans le cadre de l'AEP.

Les objectifs immédiats du projet consistaient à renforcer les compétences du personnel des institutions de recherche halieutique et des administrations de gestion des pêches des pays participants, afin de rendre la mise en œuvre de l'AEP opérationnelle et de fournir aux bénéficiaires des connaissances supplémentaires sur leurs écosystèmes et les principes de l'AEP, en vue de les utiliser dans leur planification et leur suivi.

M. Koranteng a défini le but de l'AEP, ainsi que le principe de réconciliation des gains à court terme avec une durabilité à long terme, et a exposé les principales composantes du projet. Il a indiqué quel était l'objectif du forum du projet, en faisant remarquer tout particulièrement que le Forum 2013 était important car il se tient juste après l'achèvement de la phase I du projet et pendant la période de transition durant laquelle une nouvelle phase est en cours de préparation. Il a noté que le thème du forum, qui met l'accent sur les progrès de la mise en œuvre de l'AEP en Afrique, était bien choisi car en accord avec les objectifs du projet et ouvrant la porte aux possibilités de nouveaux partenariats afin de traiter les défis émergents concernant la gestion halieutique, à savoir le changement climatique et la pollution au sein du milieu marin.

Les participants ont visionné un court DVD sur les travaux du navire de recherche *Dr Fridtjof Nansen* dans les pays en développement, les types et la quantité de données recueillies, et la manière dont elles contribuent à la gestion des pêches dans ces pays.

Le DVD s'achève sur certains des défis que la prochaine phase du projet devra relever, notamment en fournissant des connaissances permettant de faire face aux effets du changement climatique sur les ressources marines et à leur impact sur les générations futures.

2. L'AEP – PROGRES GLOBAUX

2.1 Discours d'ouverture

La présentation d'ouverture du forum était intitulée « Progrès globaux dans la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches » et a été proposée par Mme Gabriella Bianchi de la Sous-Division de la pêche marine et continentale de la FAO. La session a été présidée par M. Hashali Hamukuaya, Secrétaire exécutif de la Commission du courant de Benguela (BCC).

Mme Bianchi a débuté sa présentation en expliquant que l'approche écosystémique des pêches est un processus qui s'efforce de concilier des objectifs sociétaux divers. Ce processus prend en compte les connaissances et incertitudes concernant les composantes biotiques, abiotiques et humaines des écosystèmes, ainsi que leurs interactions, et applique une approche intégrée aux pêches au sein de limites écologiquement significatives.

La présentation démontrait l'importance du poisson en tant que source de nourriture et de moyen d'existence; de quelle manière la pêche est l'un des principaux facteurs de changement du milieu marin; ainsi que les défis auxquels les pêches de capture font face: menaces provenant d'une mauvaise gestion/gouvernance, pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), changement climatique, dégradation de l'habitat, conflits dans l'utilisation des ressources et démographie croissante de la population mondiale/insécurité alimentaire. Elle a présenté la complexité de la pêche et la manière dont elle est intrinsèquement liée à une myriade de facteurs, créant ainsi un système complexe qui ne peut être appréhendé de manière efficace que dans le cadre de l'AEP.

Mme Bianchi a montré que le cadre de l'AEP améliore la gouvernance des pêches car il est participatif, complet, il encourage l'utilisation des meilleures connaissances disponibles, promeut une gestion adaptative et évolue selon les institutions et pratiques existantes. L'AEP peut être mise en œuvre de deux façons. La première est fragmentaire: c'est celle qui est appliquée en Europe et en Amérique du Nord, où la gestion halieutique conventionnelle est élargie pour inclure des éléments de l'AEP. La seconde, en revanche, est holistique: elle tient explicitement compte des objectifs sociaux, économiques et écologiques et des compromis en découlant, et aboutit à l'établissement d'un processus de gestion ordinaire.

Elle a présenté des études de cas et des projets pilotes d'AEP/AEA (approche écosystémique des pêches et de l'aquaculture) ayant été mis en œuvre en Amérique latine, en Asie, dans le Pacifique et les Caraïbes. Elle a mentionné que le rôle principal du projet EAF-Nansen dans les pays d'Afrique consiste à soutenir la mise en œuvre de l'AEP. Le projet accomplit cette tâche en aidant les pays participants d'Afrique à élaborer des cadres nationaux et régionaux d'AEP, et à acquérir des connaissances supplémentaires sur leurs écosystèmes marins afin de les utiliser dans leur planification et leur suivi.

La présentation a mis en évidence certains résultats obtenus, surtout en matière de préparation des plans de gestion halieutique du Bénin, du Cameroun, des Comores, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, du Kenya, du Libéria, de Madagascar, de Maurice, du Mozambique, du Nigéria, des Seychelles, du Sierra Leone, de la Tanzanie et du Togo.

Mme Bianchi a expliqué que le renforcement des compétences peut être obtenu gratuitement en participant à des formations sur l'AEP organisées par le projet EAF-Nansen en collaboration avec les universités d'Afrique (au Ghana, au Maroc et en Afrique du Sud, jusqu'ici) et l'Université de Wagenigen, aux Pays-Bas.

En conclusion de sa présentation, Mme Bianchi a listé certaines difficultés émergentes que les pays rencontrent lors de la mise en œuvre de l'AEP et de la gestion écosystémique des pêches (GEP), à savoir, entre autres:

1. Il est difficile d'évaluer dans quelle proportion les pays ont réellement commencé à mettre en œuvre l'AEP et la GEP;
2. La mise en œuvre ne peut être que progressive et adaptative. Toutefois, l'élargissement de la portée de la gestion halieutique requerra également un processus de redéfinition des priorités, surtout en ce qui concerne l'utilisation des ressources dans la gestion et la recherche;
3. Seuls des conseils peuvent être fournis par la FAO et les autres institutions; la véritable application de l'AEP relève de la responsabilité des principaux acteurs sur le terrain, qui doivent opérer les changements nécessaires;
4. Mettre en œuvre l'AEP implique de comprendre les principes du développement durable. La réconciliation des gains économiques et sociaux à court terme avec la durabilité à long terme représentera encore un défi majeur.

2.2 Commentaires et discussion suite au discours d'ouverture

Suite à cette présentation, un participant a demandé à clarifier la différence entre AEP et GEP. Il a été informé que, du point de vue de la FAO, la priorité de l'AEP est la gestion tandis que la GEP est considérée avant tout comme étant une approche de conservation. Néanmoins, le facteur commun aux deux est l'écosystème. La seule différence fondamentale est celle de mettre en priorité la gestion ou la conservation.

Quant aux approches fragmentaire versus holistique, une participante de Maurice a informé le Forum que son pays avait élaboré un plan de gestion halieutique qui était en attente de mise en œuvre. Elle se demandait quelle approche serait la plus appropriée. On lui a conseillé de comparer les deux approches de manière critique avant de choisir laquelle serait l'option la plus appropriée à adopter.

Un autre participant a fait remarquer que la conception des plans de gestion n'est pas ce qu'il y a de plus difficile, c'est plutôt leur mise en œuvre. Mme Bianchi a cité de nombreux et divers facteurs au sein de l'AEP, qui rendent le système très complexe. Elle a noté que de nombreux pays d'Afrique rencontrent des difficultés pour mettre en œuvre l'AEP car leurs capacités en matière de personnel et d'infrastructures sont très limitées.

Mme Doris Mutta du PNUE a demandé des clarifications quant à l'application d'une évaluation intégrée utilisant d'autres espèces que les poissons. Elle souhaitait connaître la quantité d'informations viables déjà évaluées chez d'autres espèces. Elle a été informée que le cadre peut être appliqué à toute pêche, directement ou indirectement, p. ex. aux récifs coralliens, et pas seulement aux poissons.

Une participante du Maroc a demandé quel type d'appui est proposé aux pays qui s'efforcent d'appliquer l'AEP. Elle cherchait à connaître la contribution du projet à cet égard et l'appui qu'il fournit aux pays appliquant l'approche écosystémique. Quelle est la contribution de ce projet en ce qui concerne certaines industries qui tendent à exporter sans scrupules des produits hors d'Afrique ?

Elle a été informée qu'à ce sujet la FAO est entrée en relation avec le *Marine Stewardship Council* (MSC). Car, en mettant en œuvre l'AEP, le processus de certification devient plus facile à suivre et gérer. Le cadre du MSC est entièrement compatible avec l'AEP. La FAO peut aider un pays à améliorer son système de gestion, mais il relève de la responsabilité de ce pays d'organiser la certification.

Un participant du Mozambique est convenu que le processus présenté par Mme Bianchi était effectivement complexe, mais qu'elle l'avait suffisamment bien simplifié pour qu'il puisse être compris et appréhendé. Il a indiqué que lorsqu'un plan de gestion d'une pêche avait été préparé dans son pays, des complexités similaires avaient été rencontrées. Il a signalé que l'approche participative était le point le plus difficile, et qui entraîne à son tour des difficultés de mise en œuvre. Les participants sont convenus que les problèmes majeurs tiennent aux différents degrés de compréhension et à la langue de communication.

M. Koranteng a informé les participants que l'Agence du NEPAD travaille avec le Kenya dans le cadre d'un programme de certification de la pêche à la langouste du pays. Il a indiqué que les étapes primordiales du processus impliquant le Programme d'amélioration des pêcheries (PAP) sont en cohérence avec le processus de planification de l'AEP.

En conclusion de ces discussions, Mme Bianchi a exhorté les participants à reconnaître que l'adoption de l'AEP ne signifie pas seulement la mise en œuvre d'un plan de gestion, mais plutôt que la planification de la gestion ne représente qu'une partie de la mise en œuvre de l'AEP.

3. LE PROJET EAF-NANSEN ET LA GESTION DES PÊCHES EN AFRIQUE

3.1 Vue d'ensemble

La première session technique, sur la contribution du projet EAF-Nansen à la gestion halieutique en Afrique, était composée de présentations sur le processus de planification de la gestion et d'exemples de résultats obtenus dans les projets nationaux sur l'AEP en Afrique. La session s'est achevée sur un résumé des prochaines étapes de mise en œuvre des plans de gestion halieutique préparés par les groupes de travail nationaux, les arrangements institutionnels et le suivi de la mise en œuvre de l'AEP en Afrique.

La seconde session, sur la contribution des campagnes Nansen aux connaissances de base en vue de la mise en œuvre de l'AEP et de la gestion des ressources marines en Afrique, comportait trois présentations sur l'évaluation des données recueillies, leur utilisation et les résultats, ainsi que sur la politique Nansen d'utilisation des données.

3.2 Vers un nouveau mode de gestion des pêches

Cette session a été présidée par M. Hashali Hamukuaya et comprenait une présentation sur la contribution du projet EAF-Nansen à un nouveau mode de gestion halieutique en Afrique, mis en place par le biais des projets nationaux. Une vue d'ensemble et un historique du Programme Nansen de 1975 à nos jours ont été donnés par M. Koranteng. Il a retracé la genèse du projet EAF-Nansen suite aux recommandations du SMDD et a expliqué la manière dont les objectifs du projet ont évolué au fil de temps.

Mme Gabriella Bianchi a présenté le processus de planification de la gestion fondée sur l'AEP et a dirigé les discussions qui s'en sont ensuivies. Puis, des exemples d'études de cas en Afrique ont été présentés par certains points focaux nationaux du projet EAF-Nansen. Ces présentations et le résultat des discussions associées sont résumés ci-après.

Pêcheries crevettières industrielles en Afrique centrale - M. Salvador Ngoande (Cameroun)

M. Ngoande, point focal du projet EAF-Nansen au Cameroun, a présenté l'état de la planification de la gestion de la pêche crevette industrielle dans le centre du golfe de Guinée. Les pays concernés sont le Cameroun, le Gabon et le Nigéria. Les principaux résultats ayant émergé de ce processus sont les suivants:

- Un plan de gestion a été élaboré pour chacun des trois pays;
- Le renforcement des compétences des gestionnaires des pêches, des chercheurs et des autres parties prenantes, a été amélioré grâce à des formations et des réunions;
- Des liens ont été établis entre les pays et deux organismes régionaux des pêches - le Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) et le Comité régional des pêches du Golfe de Guinée (COREP);
- Une évaluation des besoins a été réalisée en vue de la mise en œuvre de ces plans de gestion.

Il a ajouté que toutes ces démarches ont permis une sensibilisation à la gestion halieutique. Elles devraient entraîner une amélioration de la gestion des pêcheries crevettières industrielles dans la sous-région.

M. Ngoande a mentionné les leçons apprises et souligné le fait que les projets nationaux sur l'AEP avaient énormément contribué à la bonne gestion des pêches du golfe de Guinée. Il a également signalé que plusieurs problèmes avaient été identifiés et a listé les principaux, comme suit:

- La production de poisson a chuté et cela doit être résolu;
- Il est nécessaire de mettre à jour les connaissances biologiques et écologiques sur les ressources des espèces ciblées;
- Quant aux espèces non ciblées, le niveau de prises accessoires est élevé et les données sont insuffisantes pour prendre des décisions;
- Trop de bateaux opéraient dans la région, il faut donc gérer l'effort de pêche;
- Au Cameroun, il est rare d'avoir le capital nécessaire pour acheter un bateau de pêche;
- Les conflits existant entre les pêcheries artisanales et industrielles entraînent une perte d'engins, d'équipement et une réduction des prises, pour les pêcheurs artisanaux surtout;
- Le faible développement du secteur halieutique est dû au manque de respect de la loi, aux mauvaises dispositions de SCS et à l'insuffisance de documents politiques;
- Il est nécessaire de renforcer la recherche, surtout en ce qui concerne la pêcherie crevette;
- Le vol à main armée et la piraterie sévissent toujours dans la zone du golfe de Guinée.

M. Ngoande a également mentionné que, pour garantir la réussite future, il est nécessaire de prendre les mesures suivantes: approbation des plans de gestion par les autorités nationales compétentes, lancement officiel des plans en collaboration avec la FAO et les organismes régionaux des pêches, et mise en œuvre immédiate des plans avec l'appui de la FAO, du COREP, du CPCO et des autres partenaires.

Pêcheries sur les bancs de Maurice – M. D Degambur (Maurice)

M. Degambur, du ministère des Pêches de Maurice, a présenté l'état des pêcheries opérant sur les bancs de Saya de Malha et de Nazareth. Il a fourni des informations sur la production maximale équilibrée (PME), les profondeurs auxquelles la plupart des prises sont pêchées, la méthode et la saison de pêche. Il a dressé un tableau de la production de la pêcherie sur les bancs depuis 1977 par rapport au nombre de navires de pêche et a expliqué que la production avait considérablement baissé, passant de 5 291 tonnes en 1995 à 1 281 tonnes en 2012, à cause essentiellement d'une réduction du nombre de navires.

M. Degambur a également présenté le plan de gestion halieutique de la pêcherie démersale d'eau peu profonde opérant sur les deux bancs. L'objectif global du plan consiste à raviver la pêcherie afin d'accroître la production, et à améliorer la gouvernance afin d'assurer la durabilité de la pêcherie. Ce plan comporte trois objectifs de gestion aux stratégies opérationnelles distinctes, visant à: i) accroître la production pour atteindre le total autorisé de capture (TAC), ii) améliorer la gouvernance de la pêcherie et iii) assurer la durabilité des pêcheries opérant sur les deux bancs.

En conclusion, M. Degambur a résumé la chronologie des activités de préparation du plan de gestion halieutique.

Un participant a souhaité savoir quels autres facteurs étaient considérés comme essentiels pour la préparation des plans de gestion et dont l'absence aurait rendu l'ensemble du processus inefficace. M. Degambur a répondu que tous les facteurs importants étaient inclus, c'est pourquoi le plan de gestion élaboré n'est pas seulement adapté aux pêcheries sur les bancs, mais cherche aussi à traiter le problème de la diminution des stocks et de leur durabilité - étant donné que la production halieutique a chuté de près de 5 300 tonnes à un peu moins de 1 300 tonnes.

Un participant a demandé si la taille des poissons juvéniles était prise en compte dans la préparation du plan de gestion. M. Degambur a répondu que la pêcherie est gérée par un système de quotas. Il a ajouté qu'étant donné que cette pêcherie est sous-utilisée, la baisse de taille n'a pas encore été observée.

M. Koranteng a observé que le temps nécessaire pour préparer un plan de gestion dépendra toujours de la disponibilité des informations requises. Il a rappelé que, même si Maurice est l'un des derniers pays de la région à avoir débuté son projet national, elle possédait les données et informations nécessaires à l'élaboration du plan.

Pêcheries ciblant les pélagiques de petite taille et de taille moyenne du Kenya et de Tanzanie – Mme Mwaka Barabara (Kenya) et Mme Fatma Sobo (Tanzanie)

Mme Sobo a présenté le projet national sur l'AEP du Kenya et de la Tanzanie. Elle a décrit le contexte ayant abouti à l'élaboration du plan de gestion de la pêche ciblant les pélagiques de petite taille et de taille moyenne en Tanzanie, les principales lois réglementant la pêche, les ministères de tutelle responsables des pêches et les partenaires au niveau national et régional. Mme Sobo a dressé un tableau des principales étapes des projets nationaux EAF-Nansen depuis leur commencement dans les deux pays, des coûts et des sources de financement. Elle a également relevé les leçons apprises, le résultat de la sensibilisation des parties prenantes et l'état du renforcement des compétences du personnel chargé de la gestion des pêches et des parties prenantes. La présentation a souligné l'importance du plan de gestion de la pêche artisanale ciblant les pélagiques et la manière dont il vise à atteindre ce qui suit:

- Assurer la durabilité de la pêche;
- Accroître les bénéfices socio-économiques pour les pêcheurs, tels que l'emploi;
- Renforcer les aspects de co-gestion dans la gestion de la pêche; et
- Soutenir l'exploitation des poissons pélagiques de petite taille et de taille moyenne dans les zones hauturières.

Mme Sobo a rappelé que plusieurs difficultés ont été rencontrées au cours de la phase de préparation, qui apparaîtront forcément à nouveau pendant la mise en œuvre, surtout dans les domaines suivants:

- Les gestionnaires peuvent ne pas bien comprendre les procédures de mise en œuvre;
- Manque de fonds pour la mise en œuvre;
- Il existe des contraintes politiques qui doivent être résolues; et
- Faiblesse de la structure de gestion de l'agence responsable.

Pêche à la ligne du Mozambique – Mme Ascensao Pinto (Mozambique)

Mme Pinto a décrit les documents préparés pour la pêche à la ligne du Mozambique, l'état actuel du plan national et ses perspectives de mise en œuvre. Le Mozambique a créé un groupe de coordination du projet, comprenant des partenaires nationaux tels que l'administration des pêches, l'Institut de recherche halieutique (IIP) et d'autres parties prenantes. Mme Pinto a souligné les problèmes identifiés et classés par ordre de priorité des pêcheries à la ligne et crevette.

Elle a présenté l'état actuel des principaux documents, y compris de l'addendum au plan de gestion des pêcheries crevette d'eau peu profonde du banc de Sofala, de la révision du rapport sur l'ERE et de la proposition de plan de gestion de la pêche à la ligne. Elle a également abordé les mesures de gestion ayant récemment été mises en place, notamment l'allocation de quotas à la flottille de pêche industrielle et la limitation du nombre de bateaux dans la zone sud de la côte. Les principales aides reçues de la part de la FAO et du projet EAF-Nansen depuis 2007 ont également été énumérées et comprenaient les campagnes du N/R *Dr Fridtjof Nansen* menées par l'IIP en collaboration avec le Projet sur les grands écosystèmes marins du courant des Aiguilles et de Somalie (ASCLME) et le Projet sur les pêcheries de l'océan Indien sud-ouest (SWIOFP), ainsi que les formations.

En conclusion de sa présentation, Mme Pinto a formulé les observations suivantes:

- Le plus grand défi consiste à relier/combiner les jeux de données physiques et biologiques existants;
- Elle a proposé d'impliquer les universités afin de former des étudiants/du personnel des institutions halieutiques à l'utilisation des résultats des campagnes et l'analyse des échantillons non transformés disponibles;
- Elle a préconisé de créer des groupes de discussion régionaux dans toute l'Afrique, afin de partager les connaissances.

Pêcherie démersale de Madagascar et des Comores – Mme Samueline Ranaivoson (Madagascar)

Mme Ranaivoson, point focal du projet EAF-Nansen à Madagascar, a présenté certains résultats des activités soutenues par le projet en matière d'amélioration de la gestion des pêcheries démersales à Madagascar et aux Comores.

Mme Ranaivoson a déclaré que les contributions des divers partenaires à la préparation du plan de gestion des pêcheries démersales avaient été déterminantes et que des leçons précieuses avaient été apprises au cours du processus. Elle a mentionné que, depuis la formulation des concepts de résolution des problèmes jusqu'à la mise en œuvre du plan, l'approche utilisée était participative et impliquait de nombreux partenaires. Elle a souligné qu'il était important de bien planifier et se préparer, afin d'assurer une base financière saine permettant de soutenir la mise en œuvre du plan de gestion. Il est essentiel d'impliquer autant que possible le gouvernement national et toutes les administrations locales compétentes dans ce processus. De cette façon, les conflits éventuels entre les différentes parties prenantes seront minimisés, voire évités.

Mme Ranaivoson a dit qu'elle avait appris que, pour assurer la durabilité de tout processus de mise en œuvre, il est nécessaire de définir les responsabilités et les rôles avant de se mettre d'accord sur les tâches de chaque personne et institution. Elle a ajouté qu'un plan de gestion bien élaboré ne servira pas seulement de modèle de document pour gérer des ressources halieutiques similaires dans la région, mais qu'il encouragera aussi la mise en œuvre de l'AEP.

Pêcherie à la senne de plage dans l'ouest du golfe de Guinée – M. Alain Kodjo (Côte d'Ivoire)

M. Kodjo a présenté le plan de gestion des pêcheries à la senne de plage de la Côte d'Ivoire et du Togo. Il a présenté les objectifs de gestion et opérationnels, ainsi que les activités proposées dans les deux pays. Les activités présentées étaient orientées vers l'accomplissement des objectifs suivants dans les deux pays:

- Reconstitution de la biomasse des zones surexploitées;
- Protection de la biodiversité de l'écosystème marin côtier;
- Amélioration de la gestion de la pêche à la senne de plage;
- Amélioration des moyens d'existence des communautés dépendant de la pêche à la senne de plage et de ses activités connexes.

M. Kodjo a dit que le processus de mise en œuvre visant à atteindre les objectifs ci-dessus comportera les actions suivantes:

- Présentation du plan finalisé au cabinet du ministère chargé des pêches, d'ici la fin décembre 2013;
- Renforcement de l'équipe de gestion chargée de la planification et de l'allocation des lignes budgétaires à partir de 2014;
- Organisation d'un atelier pour lancer le plan et démarrer la mise en œuvre avec les partenaires;
- Elaboration d'une stratégie de communication permettant de soutenir la mise en œuvre et de promouvoir les partenariats.

Certaines des mesures prescrites dans les plans visent à:

- Augmenter la taille de la maille du corps du filet de la senne de plage pour la faire passer de 10 mm à 20 mm;
- Contrôler l'accès à la plage;
- Constituer et/ou renforcer les comités responsables de la gestion des sennes de plage au niveau local;
- Elaborer un système de collecte participative des données;
- Promouvoir les partenariats entre différents groupes;
- Instituer une fermeture saisonnière des estuaires dans lesquels la senne de plage est pratiquée;
- Créer une AMP au Togo; et
- Faire respecter la protection et le sauvetage des espèces menacées.

Il a été noté que le plan de gestion de la pêche à la senne de plage contribuera de manière significative à fournir une solution durable aux problèmes liés à la gestion de la pêche côtière. La mise en œuvre du plan de gestion courra sur une période de cinq ans.

Pêcheries ciblant les petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest – M. Birane Sambe (projet CCLME, Dakar)

M. Sambe, coordinateur du projet CCLME, a présenté un document sur les pêcheries ciblant les petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest. Il a informé les participants que le but du projet consiste à inverser la dégradation du CCLME causée par la surpêche, la modification des habitats et les modifications de la qualité de l'eau, en adoptant l'approche écosystémique.

Il a signalé que l'initiative est conforme aux critères communs qui s'appliquent à tous les projets de démonstration financés par le FEM. Ces critères garantissent que tous les projets:

- Démontrent une façon de traiter un problème ou une question de manière efficace;
- Soient innovants – ils ne peuvent pas se contenter de reproduire des approches éprouvées;
- Puissent être reproduits ailleurs dans la région ou dans d'autres parties du monde.

Outre les critères ci-dessus, les projets de démonstration doivent:

- Intégrer le renforcement des compétences, le partage des expériences et la formation;
- Maximiser l'utilisation de l'expertise nationale et régionale;
- Posséder des objectifs réalistes et être rentables.

M. Sambe a cité cinq projets de démonstration en Afrique du Nord-Ouest qui contribuent au maintien du CCLME et à son bon fonctionnement, lui permettant ainsi de fournir les biens et services dont les populations humaines dépendent. La présentation a montré que, dans le contexte régional:

- Les petits poissons pélagiques constituent les stocks de poissons les plus abondants et partagés dans la région du CCLME;
- Les espèces pélagiques les plus importantes commercialement sont les sardines (*Sardina pilchardus*), les sardinelles (*Sardinella aurita* et *Sardinella maderensis*), les chinchards (*Trachurus trecae*, *Trachurus trachurus* et *Caranx rhonchus*), le maquereau espagnol (*Scomber japonicus*), l'ethmalose d'Afrique (*Ethmalosa fimbriata*) et l'anchois (*Engraulis encrasicolus*);
- Ces ressources contribuent de manière importante au développement socio-économique et à la sécurité alimentaire de la sous-région;
- Le caractère partagé de ces ressources, la multiplicité des « utilisateurs » et la variabilité des stocks constituent les plus grands défis pour la gestion des pêcheries ciblant les petits pélagiques.

Les quatre pays participant au projet (Maroc, Mauritanie, Sénégal et Gambie) ont identifié, lors de leurs consultations nationales, que les ressources en diminution ou vulnérables de petits pélagiques représentent le problème transfrontalier prioritaire. Les principaux domaines d'intervention visant à réduire ce déclin ont été identifiés comme suit:

- Suivi, évaluation, collecte des données et gestion;
- Gestion durable des ressources;
- Mise en œuvre des accords et plans régionaux;
- Renforcement des compétences; et
- Sensibilisation du grand public et participation des parties prenantes.

M. Sambe a listé de nombreux résultats attendus de la part du projet, dont:

- Amélioration des connaissances collectives sur les ressources de petits pélagiques, leur écosystème et leurs interactions avec le changement climatique;
- Contribution à la formulation des politiques régionales sur la gestion durable des petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest;
- Elaboration de, et accord sur, au moins un plan de gestion d'un stock partagé, ou plus, de petits pélagiques;
- Evaluation des coûts et bénéfices de l'approche écosystémique transfrontalière coopérative en tant que modèle pouvant être reproduit ailleurs pour d'autres stocks.

M. Samba a présenté les activités entreprises en 2012–2013 dans les différents pays, dans le cadre des trois composantes du projet. Il a dit que les prochaines étapes seraient les suivantes:

- Examiner les documents issus d'ateliers récents, tels que les rapports des « Groupes de travail scientifiques sur les petits pélagiques d'Afrique du Nord-Ouest » et « l'Orientation stratégique pour l'exploitation durable et la gestion coopérative de la pêche partagée ciblant les petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest »;
- Au vu des résultats des ateliers mentionnés ci-dessus et du travail effectué avec le groupe de travail sur l'AEP, une aide sera fournie pour finaliser le rapport sur l'évaluation des risques décrivant, entre autres, la méthodologie, la portée, les principaux problèmes et risques associés à la gestion durable de cette pêche;
- Travailler avec le groupe de travail sur l'AEP afin d'élaborer une proposition de plan de gestion régional et de préparer une proposition de cadre logique;
- Présenter les rapports lors d'un atelier régional qui sera organisé par le projet CCLME;
- Revoir les plans nationaux de gestion halieutique et donner des conseils pour les aligner avec le cadre et les principes de l'AEP.

Plan du secteur des pêches à petite échelle du Libéria et du Sierra Leone – M. Sheku Sei (Sierra Leone)

M. Sei, du ministère des Pêches et des Ressources marines du Sierra Leone, a présenté les plans de gestion du secteur de la pêche à petite échelle du Libéria et du Sierra Leone. Il a informé les participants que les principaux sous-secteurs halieutiques de la région sont industriels (chalutiers) et artisanaux (à petite échelle). Il a signalé que les secteurs de la pêche marine à petite échelle du Libéria et du Sierra Leone représentent plus de 80 pour cent des débarquements totaux de poissons couvrant les besoins en protéines animales d'une population de quatre à six millions d'habitants. Il a ajouté que la pêche contribue au PIB des économies nationales du Sierra Leone et du Libéria à hauteur de 10 pour cent et 3,5 pour cent, respectivement.

Il a été démontré qu'une forte pression de pêche est exercée sur six espèces, essentiellement, qui sont soit surexploitées (SE), soit pleinement exploitées (PE), à savoir: *Pseudotolithus elongatus* (otolithé bobo) SE, *Pseudotolithus spp* (autres sciaenidés) PE, *Arius spp* (mâchoirons) PE, sparidés (dentés et spares) SE, *Sardinella aurita* (allache) PE, *Sardinella maderensis* (grande allache) SE.

M. Sei a mentionné que de grandes quantités de poissons juvéniles sont illégalement exportées par les pêcheurs du Sierra Leone vers la Guinée, tandis que des requins et raies juvéniles sont exportés au Ghana. Les communautés côtières du Sierra Leone et du Libéria sont également touchées par l'érosion côtière due aux effets du changement climatique. Il a cité les problèmes prioritaires suivants en matière de gestion de la pêche à petite échelle, ayant été identifiés au Libéria et au Sierra Leone:

- L'accès à la pêche est libre dans les deux pays, sans aucune limitation réelle des entrées, hormis par le biais des licences;
- Les ressources côtières sont soumises à une pression de pêche intense par les opérateurs de pêche au chalut mécanisé et à petite échelle, qui utilisent des engins de pêche illégaux dans les eaux côtières où les poissons se reproduisent;
- Les systèmes de gestion halieutique sont inadaptés, la connaissance du potentiel du secteur est limitée et la gouvernance est faible, ce qui entraîne une fréquence excessive de la pêche INN.

Pour résoudre les problèmes émergents, M. Sei a dit qu'un plan de gestion du secteur de la pêche à petite échelle avait été élaboré, avec les objectifs suivants:

- Reconstituer les stocks de poisson en diminution en garantissant que leur exploitation se situe à des niveaux biologiques acceptables;
- Réduire la pêche illicite et remplacer la pêche d'accès libre par un système de droits de pêche, grâce à la création d'AMP co-gérées, qui aboutira progressivement aux droits d'usage territoriaux dans les pêcheries (DUTP);
- Gérer la pêche de sorte que les responsabilités soient partagées entre l'administration des pêches et les autres parties prenantes, en tenant compte des aspects humains, sociaux et économiques de la pêche et de leur conformité avec l'AEP.

Il a présenté les problèmes prioritaires dans les deux pays et une proposition de cadre logique détaillé pour les mesures de gestion. Le cadre logique contenait les principaux problèmes (objectifs), les stratégies de gestion et les indicateurs de résultat. M. Sei a également listé les 14 principales leçons apprises et les étapes pour avancer dans le processus de planification de la gestion.

Arrangements institutionnels destinés à la mise en œuvre de l'AEP (cas de la BCC) – M. Hashali Hamukuaya

M. Hamukuaya, Secrétaire exécutif de la BCC, a présenté les arrangements institutionnels BCC/projet EAF-Nansen destinés à la mise en œuvre de l'AEP dans la zone de la BCC. Il a souligné que l'objectif global du projet consiste à fournir des informations et des conseils aux pays quant aux besoins institutionnels requis pour satisfaire aux exigences de la gestion fondée sur l'AEP.

Il a dit que les piliers des bonnes pratiques existent et doivent être mis en place pour garantir la réussite de la mise en œuvre de l'AEP: une structure institutionnelle, des lois, des politiques et des plans habilitants; des mécanismes de coordination et de liaison; et des mécanismes de conformité. Dans sa présentation, M. Hamukuaya a démontré comment les trois pays de la BCC (Angola, Namibie et Afrique du Sud) peuvent partager un écosystème productif grâce à: 1) une unité spécifique de gestion halieutique, 2) la satisfaction du besoin de formation en gestion, 3) la création de comités consultatifs de gestion, 4) la révision de la législation concernée, 5) la création d'une autorité de gestion halieutique (AGH); et en tenant compte du rôle de la BCC.

Suivre la mise en œuvre de l'AEP en Afrique – M. Kwame Koranteng (FAO)

La présentation de M. Koranteng était intitulée: *Etablir des éléments de référence fiables pour suivre la mise en œuvre de l'AEP en Afrique*. Dans sa présentation, il a informé les participants que la gestion halieutique se dirige vers une approche écosystémique dans laquelle non seulement l'ensemble de l'écosystème est pris en compte, mais aussi le bien-être social et économique des communautés de pêcheurs et la capacité des gouvernements à assurer la durabilité des pêches. Il a ajouté qu'une mise en œuvre réussie de l'AEP doit aboutir à une réduction des impacts écosystémiques, une reconstitution des stocks appauvris et un maintien des moyens d'existence des communautés de pêcheurs.

Pour évaluer la mise en œuvre de l'AEP, un outil de suivi a été élaboré par la FAO et ses partenaires (essentiellement le WWF-Afrique du Sud); il utilise la méthodologie de l'évaluation des risques écologiques (ERE) pour suivre les progrès en fonction de dix objectifs de gestion. Ces objectifs sont formulés à partir des arbres de composantes génériques sous-tendant le cadre de l'AEP (Fig. 1).

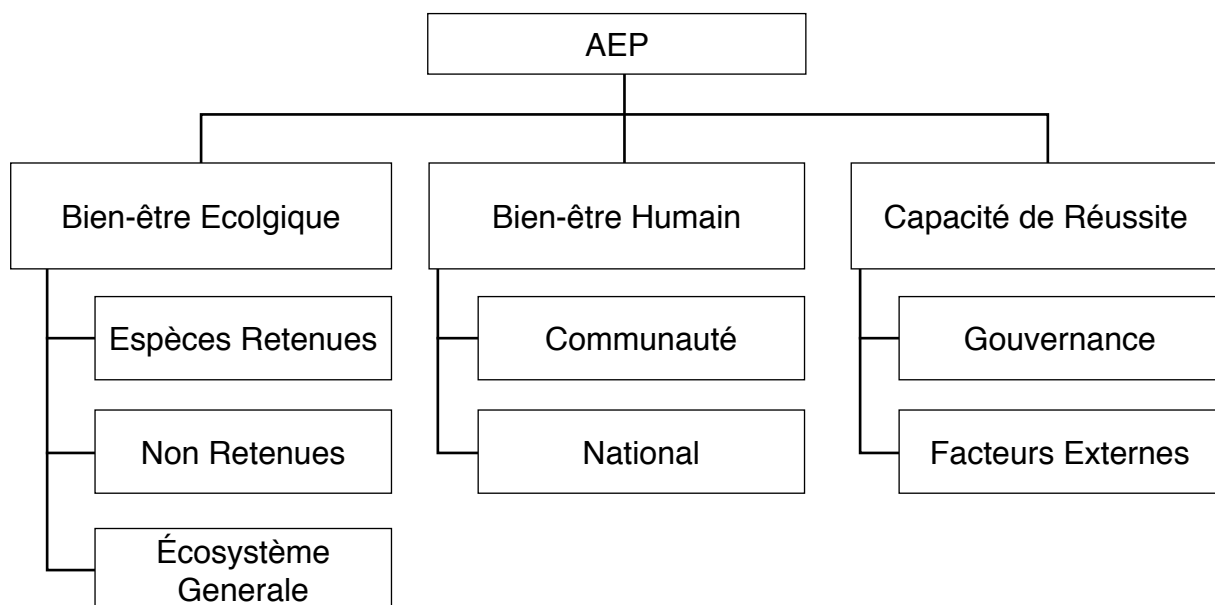


Figure 1: Arbre de composantes générique identifiant les problèmes dans le cadre de l'AEP

Les objectifs AEP sont les suivants:

1. L'autorité de gestion possède une bonne compréhension des impacts écosystémiques des pêcheries;
2. Les impacts écosystémiques des pêcheries sont pris en compte dans les avis de gestion;
3. Le bien-être social des communautés dépendant de la pêche est pris en compte dans la gestion;
4. Le bien-être économique de l'industrie de la pêche est préservé;
5. L'autorité de gestion possède des structures de gestion transparentes et participatives qui garantissent une bonne communication et le partage des informations localement et régionalement;
6. Les plans de gestion intègrent l'AEP;
7. Respect des règlements et des résultats;
8. Compétences, savoir-faire, équipements et financement suffisants pour soutenir la mise en œuvre de l'AEP;
9. De bonnes procédures concernant les données existent pour soutenir la mise en œuvre de l'AEP;
10. Les impacts externes des pêcheries sont traités (p. ex. effet des autres secteurs, des autres industries, du changement climatique, etc.).

M. Koranteng a présenté des exemples d'analyses évaluant l'état de mise en œuvre de l'AEP en fonction des dix objectifs. Il a indiqué le pourcentage de réussite de la Tanzanie, du Kenya, du Sierra Leone et du Cameroun, pour les pêcheries choisies. M. Koranteng a partagé un certain nombre d'observations sur les résultats des analyses, et en particulier sur l'effet de l'expérience des personnes (parties prenantes) qui réalisent l'évaluation. Il a informé le Forum que l'outil de suivi offre une plate-forme permettant aux parties prenantes de venir à bout de la complexité de la mise en œuvre de l'AEP, améliore la communication entre les parties prenantes et la compréhension des questions relatives à l'AEP, et permet le partage des informations entre les multiples groupes de parties prenantes. En outre, cet outil représente un moyen complet pour structurer les révisions, faciliter la communication, suivre les progrès, communiquer, simplifier un problème complexe, et établir une compréhension commune aux parties prenantes.

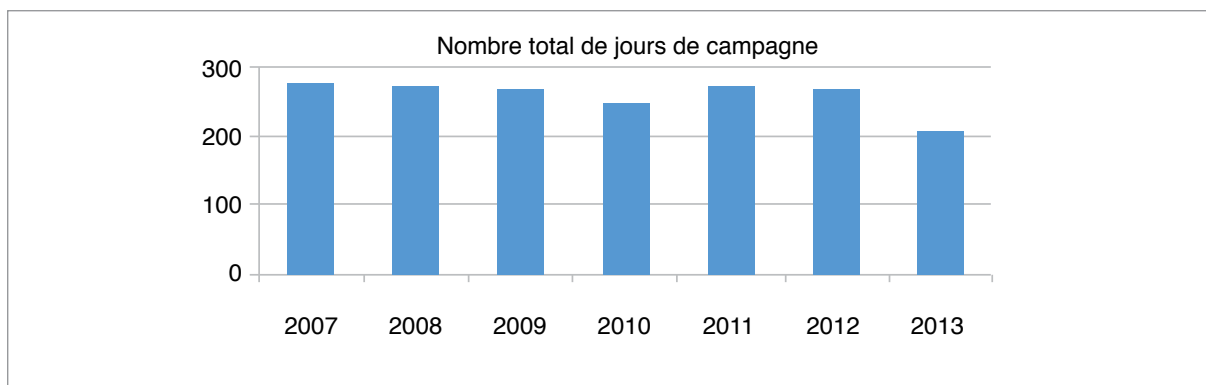
M. Koranteng a également précisé que, même si l'outil de suivi simule la mise en œuvre de l'AEP, par la participation et le soutien des parties prenantes surtout, celle-ci est un processus qui commence par une planification et se poursuit avec une mise en œuvre et un suivi, et que chaque phase est importante et doit être participative et transparente.

3.3 Contributions des campagnes Nansen

M. Asmund Bjordal de l'IMR, en Norvège, a présidé la session sur les *Contributions des campagnes Nansen aux connaissances de base en vue de la mise en œuvre de l'AEP et de la gestion des ressources marines en Afrique*. M. Tore Strømme, coordinateur des recherches du projet EAF-Nansen, a présenté une vue d'ensemble des campagnes menées au cours de la phase I. Cette présentation a été suivie de cinq autres sur l'évaluation des données recueillies, leur utilisation et leurs résultats. Les présentations mettaient en évidence les données contribuant aux évaluations réalisées lors des groupes de travail organisés par la FAO/les ORP et lors du processus d'ADT/PAS des projets sur les GEM. Les campagnes environnementales menées en appui de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique ont également été couvertes. Les deux dernières présentations concernaient le projet NansClim et la politique Nansen d'utilisation des données.

Résumé des campagnes menées au cours de la phase I - Tore Strømme (IMR)

Dans sa première présentation, M. Strømme a résumé puis détaillé les campagnes menées par le N/R *Dr Fridtjof Nansen* au cours de la première phase et de la phase de transition du projet EAF-Nansen, entre 2007 et 2013. Le nombre total de jours de campagne de chaque année du projet est présenté ci-dessous.



Il a également listé les types de campagnes menées et le nombre total de jours utilisés pour chaque type de campagne au cours de la période en question, comme suit:

- Suivi régional des stocks
- Suivi national des stocks
- Campagnes écosystémiques régionales
- Campagnes écosystémiques nationales
- Etudes sur le recrutement
- Etudes de processus
- Inventaires nationaux des stocks
- Interétalonnage
- Développement halieutique
- Suivi environnemental

Dans une seconde présentation, M. Strømme s'est concentré sur la dynamique des stocks de merlu des eaux profondes en Afrique du Sud-Ouest, entre le Cap des Aiguilles, en Afrique du Sud, et le fleuve Kunene, entre la Namibie et l'Angola, issue des campagnes transfrontalières coordonnées menées entre 2003 et 2012. Il a fait remarquer que, si une ressource est transfrontalière, les campagnes nationales sont incomplètes car les poissons de déplacent à l'intérieur et en-dehors du « contenant » national, mouvement qui peut varier selon les années en fonction de la composition en taille du stock, des conditions environnementales et de la disponibilité de la nourriture. Par conséquent, des campagnes transfrontalières sont nécessaires pour mieux comprendre le cycle migratoire des espèces et, surtout, combien de temps (au cours du cycle de vie et de la migration alimentaire annuelle) la ressource passe dans chaque pays.

M. Strømme a souligné à quel point il est important de coordonner les campagnes en cas de suivi des ressources partagées, et de standardiser les méthodes d'échantillonnage et le matériel d'échantillonnage lorsque plus d'un navire est utilisé pour mener les campagnes. En conclusion, M. Strømme a noté que:

- Le stock régional de merlu des eaux profondes est en augmentation depuis 2003;
- La part de la biomasse des grands individus est en augmentation, ce qui indique que le stock va mieux et est en bonne santé;
- Les séries temporelles montrent des changements interannuels dans la répartition du stock entre les pays, mais le moteur de ces changements n'est pas encore bien compris.

Commentaires et discussions

Lors des discussions ayant suivi ces présentations, une participante a demandé s'il était suffisant de mener des campagnes une fois par an pour valider les conclusions. Elle a été informée que d'autres données seraient requises pour donner des informations plus détaillées sur la répartition et l'abondance des stocks de poissons, et que des campagnes saisonnières fourniraient également une image plus nette de la situation. Il a été noté, toutefois, que ces campagnes coûtent très cher.

Un participant a demandé si l'un des deux gouvernements (Namibie ou Afrique du Sud) avait réagi ou répondu aux résultats des analyses, en ce qui concerne la répartition des poissons juvéniles, surtout. Il a été informé que l'une des tâches de la BCC consiste à formuler des recommandations aux autorités

nationales. L'équipe n'interagit pas directement avec les autorités nationales, mais les informations qu'elle fournit sont appréciées par tous les pays, même si l'étude n'en est qu'à ses débuts et ne peut pas encore être pleinement appliquée.

3.4 Evaluation des données de campagne, utilisation et résultats

Contribution aux GT de la FAO/des ORP – Mme Merete Tandstad (FAO)

Au nom de Mme Tandstad, de la Sous-Division de la pêche marine et continentale de la FAO, M. Pedro Barros, du même service, a présenté les contributions des campagnes Nansen aux groupes de travail (GT) de la FAO/des ORP. Il a commencé par présenter la manière dont les données et informations des campagnes et d'autres sources sont utilisées pour fournir des avis au Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), puis la structure et les relations entre le Sous-Comité scientifique (SCS) et ses GT.

Il a été noté que l'objectif global des GT consiste à « évaluer l'état des ressources halieutiques et formuler des recommandations sur la gestion halieutique et les options d'exploitation, visant à assurer une utilisation optimale et durable des ressources, au profit des pays côtiers ». Un résumé des rapports des GT récents a ensuite été présenté. Une attention particulière a été accordée à la contribution des données obtenues par le N/R Dr Fridtjof Nansen aux évaluations réalisées par les GT.

M. Barros a conclu en disant que les délibérations des GT avaient montré que:

- Les données de campagne sont activement utilisées pour l'évaluation au niveau régional, mais aussi national (p. ex. en Mauritanie);
- Les avis scientifiques et les décisions prises se fondent sur les données de campagne recueillies;
- Dans certains pays (p. ex. l'Angola), les résultats des campagnes sont à la base des recommandations de gestion halieutique formulées par l'institut de recherche (INIP);
- Les recommandations régionales, même si elles fournissent des conseils utiles aux décisions de gestion dans de nombreux pays, ne sont pas toujours suffisamment spécifiques pour être adoptées au niveau national;
- Un appui supplémentaire est requis pour traduire les connaissances en gestion opérationnelle, puis pour les utiliser dans la prise de décision.

Commentaires et discussions

Suite à cette présentation, un participant a fait remarquer que la pêche au chinchard cible l'espèce dont la valeur commerciale est la plus élevée dans la région, et a demandé si la FAO a prévu d'aider le projet CCLME à étudier la couche d'eau plus profonde, afin d'établir l'état de cette ressource. M. Barros a répondu que cette question touche l'ensemble de la région, qui est elle-même reliée à toute l'Afrique. Pour augmenter les chances d'attirer des fonds à cet effet, il est judicieux d'envisager la possibilité de mener une campagne à part entière, et non juste une série de campagnes de suivi. Il a été fortement conseillé aux participants de la région de travailler à explorer cette possibilité.

Un autre participant a informé le Forum que des campagnes menées par le passé avaient recommandé de ne pas exploiter les petits poissons pélagiques dans les eaux côtières. Il a indiqué qu'il s'agit d'un problème de gestion qui doit être résolu. Le participant a fait remarquer que, d'après la présentation, il est clair que le N/R Dr Fridtjof Nansen est capable de sillonner les eaux peu profondes pour évaluer les ressources s'y trouvant. Le participant a été informé que le N/R Dr Fridtjof Nansen ne réalise pas de chalutage dans les eaux peu profondes (c.-à-d. de moins de 20 m de profondeur). Néanmoins, de bonnes informations peuvent être obtenues de la part d'autres sources, p. ex. des petits bateaux côtiers.

Campagnes écosystémiques dans la zone du courant des Canaries – Birane Sambe (CCLME)

M. Sambe, coordinateur régional du CCLME, a fait une seconde présentation, sur les campagnes écosystémiques menées dans le courant des Canaries, cette fois. Il a dit que les campagnes comportaient deux objectifs: 1) recueillir des données sur tous les principaux moteurs du CCLME afin d'établir une référence, et 2) acquérir des connaissances supplémentaires dans le cadre de l'analyse diagnostique transfrontalière (ADT). Ce partenariat de recherche a été soutenu par les institutions compétentes des sept pays de la région, à savoir: la Guinée, la Guinée Bissau, la Gambie, le Sénégal, la Mauritanie, le Maroc et le Cap-Vert, en collaboration avec leurs homologues en Norvège, en Espagne, et autres.

Il a expliqué que les résultats escomptés des campagnes ne visent pas seulement à fournir les informations habituelles sur l'abondance, la répartition et la biodiversité des divers organismes marins, mais aussi à améliorer les compétences des étudiants et des jeunes scientifiques du CCLME pour mener les recherches associées.

M. Samba a présenté les techniques d'échantillonnage des données de la colonne d'eau et de la zone benthique pour l'ensemble de la zone du CCLME, ainsi que les résultats des campagnes sur la mesure du vent, la météorologie, l'hydrographie, le plancton et acoustiques. Il a également parlé des observations des oiseaux marins et des cétacés. Il a montré des cartes de répartition des différentes espèces et indiqué les valeurs de biomasse qui ont été calculées pour certaines d'entre elles. Il a présenté d'autres résultats d'observations visuelles des oiseaux marins et des cétacés, et a informé les participants que ces données seront utilisées pour le calcul habituel de l'abondance et du recrutement de ces espèces, ainsi que dans de nouvelles approches contemporaines de détermination de la biodiversité, afin de mieux comprendre les effets du climat, des points chauds de biodiversité, et des recherches sur la pollution, entre autres.

Commentaires et discussions

Suite à cette présentation, un participant a demandé pourquoi seule une petite portion (~ 2 pour cent) de la campagne couvrait le système pélagique, alors que la région est dominée par les espèces pélagiques. Il a été informé que, puisque les campagnes menées sont des campagnes écosystémiques, toutes les composantes doivent être étudiées. Il a été noté que, malgré cela, des informations importantes sur les stocks pélagiques avaient été recueillies lors des campagnes. Une campagne acoustique s'était limitée à la partie sud de la région du CCLME et une autre portait sur la reproduction de la sardinelle. Les participants ont été informés qu'un partenariat régional a été établi pour démarrer l'analyse des échantillons recueillis lors des campagnes écosystémiques.

Campagnes environnementales en appui de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique – M. Bjørn Serigstad (IMR)

M. Serigstad du CDCF/IMR a présenté les informations issues de l'expérience de la Norvège en matière d'industrie pétrolière et gazière et a indiqué comment ces connaissances pourraient profiter à l'Afrique alors que l'exploration de ces ressources progresse au sein du continent.

Il a mentionné que la pêche représentait l'industrie la plus importante en Norvège auparavant, ainsi que lors de l'apparition de l'exploration pétrolière il y a 40 ans. Quelques années plus tard, en raison de la croissance rapide de l'industrie pétrolière, cette marchandise est devenue l'entité économique la plus importante - le scénario devient similaire dans de nombreux pays en développement. Toutefois, nous oublions souvent que le pétrole est un produit en diminution et non renouvelable, tandis que la pêche est une ressource renouvelable pouvant se développer et accroître sa production au fil du temps.

Industrie pétrolière et pêche – l'expérience norvégienne à imiter

M. Serigstad a montré une carte de la mer de Norvège indiquant les différentes zones de protection des pêches et l'emplacement de la ZEE des pays riverains. La carte montrait également l'emplacement des provinces pétrolières sur le plateau continental norvégien et les infrastructures de transport du gaz naturel. Il a dit que, dans le cas de la Norvège, la planification intégrée de la gestion écosystémique tenait compte des effets économiques et environnementaux cumulatifs de l'utilisation durable des poissons et des autres ressources naturelles afin de protéger l'environnement. La carte mettait en évidence les zones particulièrement vulnérables d'importants stocks de poissons, tels que le cabillaud, l'églefin, le hareng et le capelan.

M. Serigstad a décrit la façon de gérer le risque accru de pollution par les hydrocarbures dû au transport maritime. Il a présenté la manière dont les pays en développement peuvent profiter des connaissances modernes pour dépister les substances chimiques dangereuses dans les sédiments, la colonne d'eau et les organismes marins vivants en vue de bien gérer les pêcheries. Il a démontré comment les connaissances de base peuvent être améliorées grâce aux informations issues des photos des oiseaux marins, des récifs coralliens, de la cartographie géologique et de la répartition des oiseaux marins.

« D'après l'expérience de la Norvège, la co-existence entre l'industrie pétrolière, la pêche et les autres utilisations de la mer est possible », a dit M. Serigstad. Les défis majeurs pour les pays en développement comprennent les facteurs suivants, entre autres: équipement technique inadapté, préparation difficile des

échantillons, compétences limitées. En outre, même lorsque des lois et règlements appropriés existent, les systèmes d'audit, de contrôle et d'application ne sont souvent pas bien mis en œuvre. Par exemple, le suivi des rejets de la production hauturière de pétrole et de gaz requiert des protocoles d'échantillonnage standardisés orientés dans quatre directions et les échantillons typiques habituellement analysés sont les matières entièrement organiques, la répartition de la taille des grains, les hydrocarbures (THC/PAH), les métaux lourds et la macro-faune des fonds meubles.

M. Serigstad a présenté des exemples du programme de suivi environnemental du Ghana mené en collaboration avec diverses autorités locales. Il a également montré la benne vidéo qui transmet des images vidéos en direct des grandes profondeurs de l'océan.

Résultats du projet NansClim – M. Larry Hutchings

M. Hutchings, de l'Afrique du Sud, a présenté les résultats du projet NansClim, financé par la Norad, qui étudie les effets du climat sur la biodiversité, l'abondance et la répartition des organismes marins. Il a dit que NansClim vise à identifier et décrire les tendances possibles du climat de l'océan et les modifications correspondantes de la biodiversité marine et des pêches au sein du Grand écosystème marin du courant de Benguela (BCLME). Ce projet a démarré en 2009 et est une collaboration entre la Norvège et les trois pays bordant le BCLME: Angola, Namibie et Afrique du Sud.

M. Hutchings a mentionné que les recherches menées par NansClim sont guidées par les cinq objectifs principaux suivants:

- Identifier les changements écosystémiques dus à la variabilité climatique;
- Documenter les modifications de la répartition et de l'abondance des espèces et des communautés;
- Identifier les espèces pouvant servir d'indicateurs du changement;
- Identifier les zones sensibles ou les points chauds de changement; et
- Documenter les modifications de la productivité liées à la variabilité climatique.

Les premiers résultats indiquent que l'océanographie, dans la quasi-totalité de la région sud-ouest de l'Afrique, a changé depuis 1990, environ. Les données montrent que les eaux angolaises subtropicales et le nord du Benguela se réchauffent depuis le début des années 1990. Le réchauffement régional observé coïncide avec le déplacement de deux degrés de latitude vers le sud du centre de l'anticyclone de l'Atlantique Sud, en été.

Il a présenté un graphique spatio-temporel de la chlorophylle a, qui montre des variations latitudinales. Selon une perspective à long terme, il n'existait aucune réponse claire de la chlorophylle a située à la surface de l'eau aux modifications des facteurs océanographiques tels que le vent, les remontées d'eau et la SST. Toutefois, il y avait des indications de modifications marquées, localisées et interannuelles de la concentration en chlorophylle a et de la production primaire dans tous les sous-systèmes du Benguela. Par exemple, dans la zone du *Lüderitz Upwelling Cell and Orange River Cone* (LUCORC), il semble que la concentration en chlorophylle a soit en augmentation depuis 2003, probablement en lien avec une baisse de la turbulence induite par le vent.

La présentation a montré que le changement le plus évident dans l'écosystème du Benguela sud ces vingt dernières années a été le déplacement de la répartition des anchois et des sardines (et des langoustes), depuis la côte occidentale vers le banc des Aiguilles, à la fin des années 1990/au début des années 2000. Même si ce déplacement ne semble pas aussi radical ou aussi susceptible d'être irréversible que dans le Benguela nord, ses facteurs de causalité sont mal compris, mais pourraient être environnementaux, du moins en partie. Toutefois, il est peu probable que les modifications de la température en soient la cause, comme l'indique l'une des études qui démontre que les anchois et les sardines (surtout les sardines) ne sont pas physiologiquement restreints à une fourchette étroite de températures et peuvent se reproduire à diverses températures.

En conclusion, M. Hutchings a rappelé les implications potentielles de l'étude sur la gestion écosystémique au sein du BCLME et a fourni des recommandations pour les futures campagnes. Le projet NansClim a également révélé les lacunes existant dans les connaissances, dont certaines sont déjà en train d'être comblées par les projets et programmes de recherche nationaux, bilatéraux ou internationaux.

Développement d'outils SIG pour soutenir la gestion fondée sur l'AEP – M. Pedro Barros (FAO)

M. Barros, de la Sous-Division de la pêche marine et continentale de la FAO, a présenté une approche de développement d'outils SIG permettant de soutenir la gestion fondée sur l'AEP: la boîte à outils de l'AEP. Il a informé les participants qu'habituellement les conflits entre les pêcheurs n'apparaissent que s'ils pêchent la même espèce au même moment et au même endroit. Il a dit que l'utilisation d'outils SIG destinés à l'AEP est essentielle car elle tient compte des importantes caractéristiques suivantes:

- La pêche se déroule dans un cadre spatial;
- La gestion halieutique (et une mauvaise gestion) dépend d'éléments spatiaux;
- Les principes de l'AEP requièrent une gestion appliquée dans des limites écologiquement significatives; et
- La pêche et les conflits dépendent de la co-occurrence des ressources et de leurs utilisateurs.

Outils SIG de gestion des tâches AEP

M. Barros a fait remarquer que l'utilisation de SIG appliqués à l'AEP serait très utile pour i) présenter les informations dans des cartes avec différentes perspectives, ii) combiner les produits en utilisant différentes sources d'informations, iii) saisir les données des parties prenantes, iv) analyser les conflits potentiels et identifier les problèmes (chevauchement/répartition disjointe). Il a démontré dans quelle mesure les SIG possèdent de nombreux avantages, tels que la flexibilité, par rapport aux cartes papier, et de nombreuses vues différentes; qu'ils peuvent comparer les informations selon la position géographique; qu'ils facilitent l'enregistrement et le stockage; qu'ils sont capables d'analyser et de transformer les mots en cartes.

M. Barros a présenté les principaux éléments des outils SIG appliqués à la planification de l'AEP, ainsi que les quatre grandes étapes qui unissent les outils SIG (le comment ?), les tâches (le quoi ?) et les produits, au processus de l'AEP. Il a également fourni des informations détaillées sur les exigences en formation des gestionnaires et du personnel technique, et quelques-unes sur une formation sur ce sujet, qui a été montée par la FAO.

4. SECONDE PHASE DU PROJET EAF-NANSEN

4.1 Vue d'ensemble et élaboration de la seconde phase

La session sur l'élaboration de la seconde phase du projet EAF-Nansen comportait de brèves présentations sur le nouveau navire de recherche, des présentations sur les quatre composantes du projet et les discussions des groupes de travail.

Des représentants des projets partenaires ont également fait des présentations mettant en évidence les domaines de collaboration éventuelle avec le projet EAF-Nansen, au cours de sa prochaine phase surtout. Chaque présentation était suivie d'un intermède dédié aux discussions et aux questions/réponses, remarques, observations et commentaires des participants.

La session a été présidée par M. Aubrey Harris, du bureau de la FAO à Harare, au Zimbabwe; Mme Catherine Martens, du MAE de Norvège; et le coordinateur du projet EAF-Nansen, M. Kwame Koranteng. La session comprenait trois parties: discussions et comptes-rendus des groupes de travail, présentations des partenaires invités et une discussion autour d'un panel.

Mme Gabriella Bianchi a présenté l'élaboration de la seconde phase du projet EAF-Nansen. Elle a expliqué comment les objectifs du Programme Nansen avaient évolué au fil des ans, passant d'un travail exploratoire au suivi des ressources, puis à l'actuelle approche écosystémique. Bien que les moteurs soient restés les mêmes au fil des ans, ils auront forcément un impact majeur à mesure que l'écosystème marin connaîtra des changements marqués. L'un des facteurs ayant contribué à ces changements est la pollution provenant de sources terrestres et de l'eutrophisation causée par les pesticides. Plus récemment, c'est la pollution issue de l'exploration pétrolière en Afrique qui est apparue, et qui deviendra nécessairement l'un des principaux facteurs. Elle a ajouté que, bien que la santé des océans ait reçu une attention particulière lors de la Conférence de Rio+20, leur durabilité demeure incertaine. Pour y remédier, on constate un fort mouvement en faveur d'une amélioration drastique grâce au renforcement des compétences humaines et à la gouvernance.

Mme Bianchi a noté que l'avenir du Programme Nansen réside dans l'élargissement des objectifs actuels afin d'aider les pays en développement à répondre plus efficacement aux exigences de cet environnement

changeant. Dans cette optique, elle a ajouté que les parties prenantes potentielles doivent transcender les nations dans leur individualité, pour entrer au service de la région et, à terme, de la planète toute entière. Pour réussir cette tâche, le Forum cherche à recueillir l'opinion de ses partenaires et des autres parties prenantes sur les composantes ayant été proposées pour la prochaine phase du projet. Elle a donc brièvement présenté les quatre composantes: i) programme scientifique, ii) renforcement des compétences, iii) politique et gestion, et iv) sensibilisation du grand public et mobilisation des ressources.

4.2 Nouveau navire de recherche

M. Åsmund Bjordal, de l'IMR en Norvège, a présenté des informations sur le nouveau navire de recherche, son développement et ses capacités proposées. Il a fourni les statistiques du navire actuel qui a été construit en 1993. Il mesure 56,8 m de long et 12,5 m de large et son moteur possède une puissance de 1980 kW. Il ne contient que 3 laboratoires et aucun auditorium. Il a présenté le contexte en 2011, lorsque la mise à niveau du navire fut proposée, puis en 2012, lorsque le Parlement norvégien approuva la construction d'un nouveau navire, et enfin la conception et les essais du nouveau navire en 2013.

M. Bjordal a dit que le nouveau navire mesurerait 74,1 m de long et 17,4 m de large, et que son moteur posséderait une puissance de 4,5 MW. Il abritera 5 laboratoires destinés à diverses recherches: océanographie, plancton, chalut démersal/pélagique, carottage de fond, benne à sédiments, photographie et observation du climat et des mammifères/oiseaux marins. Il sera doté d'un grand auditorium et d'un espace pouvant accueillir trois conteneurs de 20 pieds.

4.3 Composantes de la seconde phase

Quatre groupes ont été constitués afin de discuter des quatre composantes principales de la prochaine phase du projet EAF-Nansen. Un résumé des comptes-rendus présentés en plénière par les chefs de groupe est fourni ci-après.

Changement climatique et pêche – M. Tore Strømme, Mme Gabriella Bianchi et M. Larry Hutchings

Le groupe sur le changement climatique et la pêche a décidé que les deux principaux objectifs des futures campagnes Nansen sont la cartographie des ressources et les campagnes écosystémiques dans les régions de remontée d'eau et les autres régions d'Afrique. Il a proposé des campagnes acoustiques régulières chaque année dans les régions de remontée d'eau, des campagnes acoustiques régulières et au chalut démersal dans le golfe de Guinée et des campagnes acoustiques régulières dans l'océan Indien occidental. Des estimations de la biomasse des principaux stocks seraient réalisées. Le groupe a également proposé de cartographier la répartition des ressources de petits poissons pélagiques dans les zones étudiées.

Le groupe a proposé une campagne écosystémique de référence dans les régions de remontée d'eau et les autres régions et des campagnes régulières par la suite. Les campagnes écosystémiques serviront à: i) recueillir et échantillonner les invertébrés benthiques; ii) étudier la biologie des espèces de poissons d'intérêt (notamment leur régime alimentaire, la mesure de leur taille, leur âge, leur reproduction, leur croissance, etc.); iii) observer scientifiquement les mammifères marins et les oiseaux marins; et iv) échantillonner l'environnement, identifier les stocks, et recueillir et échantillonner les oeufs, les larves et le plancton (phytoplancton et zooplancton).

Le groupe a proposé de créer deux groupes de travail, l'un pour planifier les campagnes, et l'autre pour analyser les données. Il a formulé les deux grandes recommandations suivantes:

- Les gestionnaires et les scientifiques de toutes les régions devraient se rencontrer pour finaliser le document de projet de la nouvelle phase du projet EAF-Nansen; et
- Il conviendrait de mener des campagnes standardisées régulières et cohérentes pendant au minimum 10-20 ans, afin de démontrer les impacts.

Milieu marin – M. Bjorn Serigstad

Le GT sur le milieu marin a discuté des sources de pollution marine et des activités à inclure dans la nouvelle phase du projet. Les problèmes de pollution soulevés concernaient l'état de l'environnement et les effets éventuels sur le recrutement des poissons, la biodiversité et la sécurité alimentaire. Le

groupe a proposé d'échantillonner les sédiments, les grands stocks de poissons, le plancton et la colonne d'eau. Quant aux études de référence, les types de matériau qui devraient être analysés comprennent les hydrocarbures, les métaux lourds, les pesticides, les composés chlorés/bromés et la biodiversité benthique.

Le groupe a conseillé d'établir une stratégie de suivi adaptée avec un échantillonnage tous les 3-5 ans de toutes les sources de pollution.

De plus, le groupe a discuté des problèmes liés au forage pétrolier et gazier, aux métaux lourds provenant des marées noires ou des fluides de forage, aux sources et au rejet des eaux de ballast, au rejet inconsidéré des déchets par les pêcheurs, aux mesures et analyses qu'implique la cartographie des zones polluées au moyen de SIG, aux questions des prises accessoires et de l'effet des rejets sur le milieu marin, au transport maritime des minéraux, à la bonification des terres et l'extraction de sable près du littoral, et aux catastrophes causées par la destruction des oléoducs par les pêcheurs. Le Nigéria a été proposé pour une étude de cas.

Le groupe a recommandé les mesures suivantes:

- Le renforcement des compétences devrait inclure une formation pratique à l'utilisation des outils SIG, p. ex. d'ArcGIS;
- Le projet EAF-Nansen devrait fournir ces outils SIG aux pays suite à la formation;
- Soutenir les programmes de suivi des prises accessoires dans les pêcheries artisanales et industrielles; et
- Etablir un cadre de problèmes environnementaux affectant le milieu marin.

Le groupe a recommandé de nettoyer régulièrement les plages tout en sensibilisant les communautés de pêche.

Commentaires et discussions

Mme Bianchi a félicité le groupe pour ce rapport complet reflétant de vastes discussions. Elle a fait remarquer que de nombreuses informations peuvent aussi s'appliquer aux trois autres GT. Elle a ajouté qu'il vaut la peine de réfléchir au type de recherches que le projet pourrait mener au cours de la prochaine phase.

Politique et gestion – M. Aubrey Harris et Mme Maria Ascensão Pinto

Le groupe sur la politique et la gestion a abordé les questions relatives aux besoins des pêcheurs, dans l'optique d'assurer la durabilité de leurs moyens d'existence. Le GT a reconnu les liens étroits qui existent entre le changement climatique et la gestion halieutique. Bien qu'une quantité appréciable de données sur le changement climatique soit disponible, il existe des lacunes nettes en matière d'analyse de ces données à des fins de gestion. Les pêcheurs devraient être impliqués dans l'ensemble du processus de gestion halieutique afin de s'assurer qu'ils comprennent son but et acquièrent des connaissances appropriées sur la gestion, l'environnement et le concept de l'AEP.

Le groupe a recommandé d'impliquer le personnel halieutique dans ce processus afin de s'assurer que le matériel de communication atteigne bien le niveau politique. Pour réussir dans cette tâche, il est essentiel de travailler avec les organisations sous-régionales et régionales et de créer des projets pilotes/ de démonstration dans les pays afin de documenter efficacement les résultats. Le groupe a préconisé que les plans de gestion répondent aux besoins des communautés de pêche. Il a recommandé aux pays d'établir des mécanismes/systèmes permettant de soutenir une mise en œuvre efficace des plans de gestion élaborés.

Le groupe a fortement encouragé au partage des données recueillies avec les organisations sous-régionales et régionales compétentes. Tout en recommandant la création de partenariats avec les organisations sous-régionales et régionales compétentes, le groupe a souligné qu'il est nécessaire d'élaborer des plans de gestion des pêcheries non côtières en utilisant les données des campagnes Nansen. Il a également été recommandé d'utiliser les organisations sous-régionales et régionales pour coordonner la mise en œuvre des plans de gestion impliquant différents pays et créer une dynamique.

Il a été recommandé de créer et soutenir des GT efficaces (comme entrepris avec succès en Afrique de l'Est) afin de discuter des données et informations recueillies lors des campagnes et de faire des

comparaisons. Le groupe a signalé que, souvent, les données et informations produites ne sont pas bien comprises par les utilisateurs. Il convient de mettre l'accent sur la nécessité de transformer en politiques les informations issues des connaissances scientifiques.

Le groupe est convenu de la nécessité de créer un groupe de travail sur l'environnement avec une expertise en océanographie, météorologie et domaines connexes, en appui des groupes de travail sur les ressources et la gestion. Celui-ci établira un lien entre les scientifiques environnementaux et halieutiques. Le groupe a également remarqué l'importance des éléments sociaux et économiques dans la gestion, en rappelant que ceux-ci sont l'un des piliers du cadre de l'AEP.

Il convient d'aider les GT sur les ressources à préparer leurs documents scientifiques. Il est également important d'avoir une idée claire des campagnes à mener et un objectif précis de gestion des données et informations escomptées.

Commentaires et discussions

M. Larry Hutchinson a souligné que le plan scientifique doit partir de la gestion – de sorte que les problèmes rencontrés par les gestionnaires puissent être résolus scientifiquement. Ainsi, les scientifiques devraient réfléchir aux résultats qu'ils obtiendront d'ici 5-10 ans, pour être plus efficaces. Une autre participante a réitéré la nécessité d'impliquer la communauté de pêche dans la gestion. Elle a fait remarquer que la communauté est en contact direct avec les ressources, c'est pourquoi elle devrait être pleinement impliquée dans leur gestion. Ceci favorisera le sentiment de propriété et encouragera la communauté à préserver ses propres ressources. Ainsi, il est crucial de bien sensibiliser la communauté de pêche à la gestion des ressources. M. Makogola, du ministère des Pêches du Kenya, était d'accord, et a souligné à quel point il est essentiel que les données soient transmises de manière appropriée, de sorte qu'elles soient bien comprises par les gestionnaires des ressources.

Renforcement des compétences – M. Pedro Barros et M. Asmund Bjordal

M. Barros a déclaré, au nom du groupe sur le renforcement des compétences, que, pour être efficace, le renforcement des compétences doit avoir lieu à tous les niveaux, c.-à-d. de l'individu, de l'organisation et dans un environnement favorable. Le groupe a noté que toute activité planifiée de renforcement des compétences doit se fonder sur ce qui a déjà été accompli. Un examen des besoins et des compétences existantes est nécessaire afin d'identifier les lacunes et de prendre les mesures appropriées pour les combler.

Les groupes ciblés pour ce renforcement des compétences étaient les scientifiques halieutiques, les gestionnaires des pêches, les observateurs, les agents chargés du SCS et les représentants des organisations de pêcheurs. M. Barros a déclaré que le groupe avait discuté des principaux thèmes de formation pour les différentes catégories de personnes, y compris des approches de formation à long terme et à court terme, et de la nécessité d'utiliser les outils existants d'apprentissage à distance/virtuel. Le groupe a reconnu qu'une formation devrait toujours s'envisager sur le long terme et viser le transfert des connaissances scientifiques en politiques de gestion.

Le réseautage, via un programme de mentorat comprenant un échange d'opinions entre les gestionnaires et les scientifiques, a été salué comme étant une réussite. Le groupe a reconnu qu'il est important que la formation des gestionnaires soit courte et intensive, car ils ne peuvent pas se permettre d'être longtemps absents. Les formations doivent également inclure du personnel junior et senior, et des institutions locales et d'outre-mer devraient être utilisées pour ces formations.

Proposition de thèmes de formation:

Gestionnaires

- Principes et concepts de la gestion halieutique
- Compétences en négociation/animation de réunion
- Compétences en communication
- Créer des passerelles entre la science et la gestion – Comment demander, lire et interpréter les avis scientifiques

Scientifiques

- Créer des passerelles entre la science et la gestion – Comment fournir des avis scientifiques
- Planification des campagnes et analyse des données
- Planification de la collecte des données halieutiques et analyse de celles-ci
- Stocks de poissons et évaluations halieutiques
- Océanographie
- Systèmes de suivi halieutique
- Analyse statistique des données
- Rédaction de rapports et d'articles scientifiques

Pêcheurs

- Pêche durable
- Concepts de base de la gestion halieutique
- Co-gestion
- Organisation communautaire

Commentaires et discussions

M. Kennedy Shikami, gestionnaire du KCDP responsable de la composante sur la gestion durable des ressources halieutiques, a incité les participants à créer des opportunités pour que les gestionnaires et les scientifiques se rencontrent régulièrement. Cet effort délibéré garantira que les connaissances générées par les scientifiques soient utilisées encore plus efficacement par les gestionnaires. Mme Doris Mutta, du PNUE, a ajouté que l'accent devrait aussi être mis sur le renforcement des compétences en matière de développement de l'industrie pétrolière et gazière, ainsi que sur la création d'opportunités visant à rassembler les pêcheurs et les experts sur les questions environnementales.

5. PRESENTATIONS PAR LES PARTENAIRES

5.1 Vue d'ensemble

Tous les partenaires participant au Forum ont été invités à présenter brièvement leurs organisations et la manière dont leurs activités rejoignent les objectifs du Programme Nansen, actuellement ou en prévision de la prochaine phase. Les partenaires invités à participer au Forum cette année étaient les suivants: Commission du courant de Benguela (BCC), Convention de Nairobi (CN-PNUE), Commission océanographique intergouvernementale des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (COI-UNESCO), *Kenya Coastal Development Project (KCDP)*, *Project on Enhancing Prediction of Tropical Atlantic Climate and its Impact (PREFACE)*, Programme régional des pêches en Afrique de l'Ouest - Sierra Leone (PRAO-SL), Grand écosystème marin du courant des Canaries (CCLME), et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

5.2 Convention de Nairobi/PNUE

Mme Doris Mutta, du PNUE, a défini le mandat et les protocoles de la Convention de Nairobi (CN) pour la protection, la gestion et le développement du milieu marin et côtier de la région de l'océan Indien occidental. Elle a dit que la zone de la CN s'étend de la Somalie à la République d'Afrique du Sud et couvre dix Etats, dont cinq sont des Etats insulaires de l'océan Indien occidental. La zone de la CN comprend 15 000 km de littoral; un vaste plateau continental abritant divers écosystèmes, notamment des récifs coralliens, des mangroves, des herbier marins, des forêts côtières, et d'autres caractéristiques importantes. La population de cette zone est estimée à 178 millions de personnes. Elle a mentionné que la CN a été ratifiée par les dix parties contractantes, obtenant ainsi leur engagement politique.

Mme Mutta a ensuite listé les principales pressions et menaces pesant sur la région couverte par la CN, telles que la modification physique et la destruction des habitats, la pollution provenant de sources terrestres, les effets de la variabilité climatique, la pêche, le pétrole et le gaz. Elle a également décrit le programme de travail de la Convention pour 2013-2017 et le Programme marin et côtier pour l'Afrique du PNUE pour 2011-2014. Les objectifs de ce dernier sont les suivants:

1. Préserver et utiliser durablement les écosystèmes marins et côtiers afin d'améliorer les moyens d'existence et l'application d'approches écosystémiques intégrées et adaptatives de la gestion;
2. Fournir aux décideurs des informations, disponibles sur Internet, sur la valeur des services des écosystèmes marins et côtiers, et notamment des évaluations socio-économiques;
3. Aider les pays à ratifier et mettre en œuvre les protocoles de la CN;
4. Intégrer les approches de gestion fondée sur les écosystèmes, y compris le renforcement de la résilience, la réduction de la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique; et
5. Améliorer la gouvernance environnementale pour la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers au niveau régional et national.

Quant à la collaboration avec le projet EAF-Nansen, Mme Mutta a désigné l'exploration pétrolière et gazière comme étant un domaine envisageable. Elle a ajouté qu'une collaboration dans cette optique a déjà été identifiée à travers les interventions suivantes:

- Elaboration de directives régionales traitant les impacts environnementaux transfrontaliers de l'exploration et de la production pétrolière et gazière, qui seront étudiées lors de la prochaine Conférence des parties à la CN;
- Collecte et partage des informations sur la, et des bonnes pratiques de, gestion des impacts environnementaux de l'exploration et de la production pétrolière et gazière, sur les ressources transfrontalières, particulièrement;
- Mise en œuvre des évaluations environnementales stratégiques pour l'exploration et la production pétrolière et gazière au sein du milieu marin et côtier. De plus, collaboration si des évaluations transfrontalières sont requises.

Commentaires et discussions

M. Koranteng a demandé des détails sur les activités prévues par le PNUE et la CN, et sur la façon dont elles peuvent engendrer une collaboration avec la prochaine phase du Programme Nansen. Mme Mutta a répondu que la priorité de collaboration est donnée à l'exploration pétrolière et gazière car elle peut fournir de nombreuses possibilités de croissance et de développement économique responsable aux pays en développement. Mme Gabriella Bianchi a fait remarquer que le Programme du PNUE pour les mers régionales est fortement soutenu par la FAO. Puisque les interactions entre les pays continuent à croître, les organismes régionaux des pêches doivent être encouragés par des initiatives telles que le Programme Nansen à collaborer plus étroitement avec les Programmes pour les mers régionales.

5.3 COI-UNESCO

M. Mika Odido a présenté les activités de la COI-UNESCO en Afrique et souligné la collaboration existante avec la FAO, ainsi que les possibilités de collaboration avec la nouvelle phase du projet EAF-Nansen. Il a débuté en disant que l'UNESCO avait été créée en 1945, peu après la seconde guerre mondiale, avec pour mission de « Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes ». La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO se concentre sur la « ... *promotion de la coopération et de la coordination internationales des programmes en matière de recherche, de services et de renforcement des compétences, afin d'enrichir les connaissances sur la nature et les ressources de l'océan et des zones côtières et de les utiliser pour améliorer la gestion, le développement durable et la protection du milieu marin, ainsi que le processus de prise de décision de ses Etats Membres* ». M. Odido a souligné les principaux accomplissements de la COI-UNESCO en Afrique:

- Création d'un réseau sur le niveau de la mer en Afrique;
- Mise en œuvre d'un projet sur l'adaptation au changement climatique et côtier en Afrique de l'Ouest;
- Renforcement du dialogue entre les océanographes et les météorologistes en vue d'améliorer les prévisions climatiques grâce à l'intégration des données océaniques;
- Création du Registre africain des espèces marines (AfReMaS);
- Mise en œuvre de campagnes sur les mammifères marins dans la région du CCLME depuis 2011;
- Création d'atlas des zones côtières et marines d'Afrique et lancement de projets de modélisation des côtes;
- Amélioration de l'accès aux données et informations océaniques et renforcement des compétences en collecte, analyse et interprétation de ces données – cette tâche comprenait la création de bases de données sur les océans, de catalogues et d'archives de la littérature, ainsi que d'annuaires d'experts et d'institutions;

- Formation sur une variété de sujets, entre autres les bourses de recherche pour les longues études des niveaux MSc/doctorat, et formation professionnelle continue grâce à de courts ateliers et des détachements/stages.

M. Odido a fait remarquer que la COI-UNESCO a travaillé en étroite collaboration avec la FAO et les autres organisations, notamment le PNUE, la WIOMSA, l'ICPAC et les projets sur les GEM d'Afrique.

M. Odido a mis en évidence les domaines éventuels de collaboration entre la COI-UNESCO et la FAO/ le projet EAF-Nansen:

- Renforcement des compétences (bilans des compétences en recherche marine et côtière dans la région, programme *Ocean Teacher Academy*, chaires UNESCO en sciences de la mer, formations en mer, etc.);
- Observation de l'océan (identification des paramètres fondamentaux et des transects, liens avec les systèmes d'observation des côtes);
- Activités de gestion des données, p. ex. traitement, analyse, interprétation et archivage, y compris sur la biodiversité marine, sous l'égide du Système d'information biogéographique océanique (OBIS).

La COI possède trois sous-commissions régionales (IOCAFRICA pour l'Afrique et les Etats insulaires adjacents, IOCARIBE – pour les Caraïbes, et IOC-WESTPAC pour l'océan Pacifique ouest) qui peuvent conclure un partenariat avec le projet EAF-Nansen dans chaque région.

M. Odido a attiré l'attention de la réunion sur les plans en cours visant à célébrer le 50^e anniversaire de l'Expédition internationale de l'océan Indien, qui a eu lieu de 1960 à 1965. Pour marquer cette occasion, la COI et le SCOR organisent la deuxième Expédition internationale de l'océan Indien (IIOE-2), qui se déroulera de 2015 à 2020, avec une grande conférence sur l'océan Indien prévue en novembre 2015 à l'Institut national d'océanographie (NIO) de Goa, en Inde. La deuxième réunion de planification de l'IIOE-2 se tiendra les 20 et 21 novembre 2013 à Qingdao, en Chine. Les pays de l'océan Indien occidental n'ont pas participé activement à la première Expédition internationale de l'océan Indien en raison d'un manque de navires de recherche et d'experts. Même si la situation s'est améliorée depuis lors, il demeure nécessaire que les pays de la région travaillent avec des partenaires afin de s'assurer qu'ils participent bien à l'IIOE-2. Le projet EAF-Nansen leur en fournit l'occasion.

5.4 KCDP

Mme Jacqueline Uku, coordinatrice du *Kenya Coastal Development Project* (KCDP) a présenté le contexte du projet depuis ses débuts en 2005 jusqu'à sa phase de préparation en 2008 et enfin son lancement en 2011. Le KCDP est un projet financé par la Banque Mondiale, dont l'objectif global consiste à améliorer l'efficacité de gestion et la génération de revenus issus des ressources côtières et marines du Kenya. Ses domaines d'intervention sont mis en œuvre à travers quatre composantes, à savoir: gestion durable des ressources halieutiques, bonne gestion des autres ressources naturelles, appui aux moyens d'existence alternatifs et octroi de subventions connues sous le nom de *Hazina ya Maendeleo ya Pwani*, afin de permettre aux communautés côtières de mettre en place des projets de développement de manière autonome.

Mme Uku a mis en évidence les possibilités de collaboration avec la prochaine phase du projet EAF-Nansen:

- Appui au renforcement des compétences des étudiants au sein des institutions nationales, p. ex. en leur proposant de participer à des campagnes de recherche à bord de navires de recherche;
- Organisation d'échanges d'étudiants africains – échanges est/ouest; et
- Appui à la création d'un Centre de référence pour l'échange des données de recherche, grâce au Cadre de dépôt des données élaboré par le SWIOFP, qui était basé au *Kenya Marine and Fisheries Research Institute* (KMFRI).

Commentaires et discussions

M. Koranteng a félicité le KCDP pour son approche d'identification des moyens d'existence alternatifs pour les communautés côtières, ainsi que pour les opportunités de formation. Il a demandé comment le KCDP pense intégrer les aspects socio-économiques de la pêche et traiter la question de la parité entre les sexes. En réponse à ce commentaire, Mme Uku a déclaré que, entre autres interventions, le KCDP insiste pour que tous les aspects du projet démontrent une participation des femmes de 37 pour cent, au moins.

5.5 PREFACE

M. Marek Ostroeski a expliqué le projet financé par l'UE intitulé « *Enhancing Prediction of tropical Atlantic Climate and its Impact* » (PREFACE), qui démarrera en décembre 2013 et rassemblera 27 partenaires, dont 10 d'Afrique. Le PREFACE cherche à étudier les changements climatiques d'importance socio-économique sur la côte Atlantique de l'Afrique au cours des 50 dernières années. Le changement climatique touchant les écosystèmes atlantiques tropicaux affecte la diversité fonctionnelle, le changement de régime et la vulnérabilité des pêcheurs en Afrique. Ce projet reconnaît que, sans amélioration des modèles, les prévisions climatiques dans l'Atlantique tropical demeureront mauvaises.

Le PREFACE comporte cinq grands objectifs, orientés vers:

1. Une meilleure compréhension du climat atlantique tropical;
2. Une meilleure simulation et prévision à des échelles saisonnières et plus longues;
3. Une meilleure quantification des impacts du changement climatique dans la région;
4. Une meilleure compréhension des impacts climatiques sur la pêche et l'écosystème marin; et
5. L'évaluation de la résilience des communautés de pêche ouest-africaines aux modifications des écosystèmes liées au climat.

Les résultats fourniront la première évaluation complète de l'océan Atlantique tropical et de ses écosystèmes marins. Le projet sera mis en œuvre par le biais de 11 modules de travail (MT) divisés en 4 tâches de composantes (TC) distinctes.

5.6 ONUDI

M. Christian Susan, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), a présenté la politique industrielle verte de l'organisation et souligné les domaines de synergie et les possibilités de coopération avec le projet EAF-Nansen. L'ONUDI vise à promouvoir et accélérer le développement industriel durable dans les pays en développement et les économies en transition, par le biais d'activités de réduction de la pauvreté et de renforcement des compétences.

M. Susan a listé les domaines éventuels de collaboration suivants entre l'ONUDI et le projet EAF-Nansen:

- Projet pour la mise en œuvre du PAS du GCLME;
- Coopération proactive en amont avec l'industrie pétrolière et gazière hauturière;
- Etablissement de références environnementales destinées à l'industrie pétrolière et gazière;
- Etablissement d'accords avec des navires pouvant être utilisés pour les campagnes Nansen dans des zones où il est interdit de pénétrer pour des raisons de sécurité, ou les eaux peu profondes;
- Achat et importation hors taxe d'équipement dans les pays en ayant besoin pour leurs campagnes; et
- Formation, renforcement des capacités et des compétences du personnel dans les centres régionaux

5.7 PRAO-SL

M. Alpha Bangura, directeur des pêches du Sierra Leone, a présenté le Programme régional des pêches en Afrique de l'Ouest - Sierra Leone (PRAO-SL). La présentation a mis l'accent sur les pêches du Sierra Leone, la raison de l'engagement de la Banque Mondiale et l'élaboration des objectifs du PRAO-SL et des composantes du projet.

M. Bangura a indiqué quelques raisons pour lesquelles le secteur halieutique est important au Sierra Leone. Celles-ci comprenaient l'emploi, le fait que le poisson est une source abordable de protéines pour beaucoup de personnes, et la contribution de ce secteur au PIB (~ 10 pour cent). Il a listé les principaux problèmes rencontrés par le secteur halieutique, à savoir des revenus et des bénéfices sociaux réduits, l'utilisation d'engins destructeurs, la pêche non réglementée des navires étrangers, et des compétences et des fonds limités.

Le PRAO-SL comporte trois composantes:

- Bonne gouvernance et gestion durable des pêches;
- Réduction de la pêche illicite; et
- Garantir une valeur ajoutée locale accrue aux produits dérivés du poisson.

Commentaires et discussions

Un participant a demandé si le projet a des impacts déjà visibles au Sierra Leone. M. Bangura a affirmé que les mesures AEP appropriées ont été adoptées et intégrées aux plans de gestion en prévision du futur. Il a dit que le projet cible la communauté et travaille en étroite collaboration avec elle, en l'impliquant pleinement dans toutes les activités.

6. DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS DU PANEL

Le dernier point de l'ordre du jour concernait la discussion d'un panel constitué de trois hommes et trois femmes, choisis parmi tous les domaines opérationnels du projet, et d'un représentant du bailleur de fonds (Norad).

Les panélistes étaient les suivants: M. Hashali Hamukuaya (Namibie, BCC), Mme J. Uku (Kenya, KCDP), M. Aubrey Harris (FAO/SWIOFC), Mme Najat El Monfaloti (Maroc, CEECA) et Mme Brit Fisknes (Norvège, Norad).

La discussion a été animée par M. Kwame Koranteng, coordinateur du projet EAF-Nansen. Il a été demandé aux panélistes de donner leur opinion sur les aspects suivants:

- i. Les messages du Forum à retenir;
- ii. Ce qu'ils attendent de la phase 2 du projet EAF-Nansen;
- iii. Leur opinion quant à la manière dont les questions de parité devraient être intégrées aux activités du projet;
- iv. La manière dont des liens plus forts pourraient être créés, au cours de la nouvelle phase du projet, entre les deux piliers centraux que sont le renforcement des compétences en gestion et les campagnes du N/R Dr Fridtjof Nansen, et surtout l'utilisation des données de campagne dans la gestion halieutique.

Chaque panéliste a eu le temps de donner son avis sur les quatre points, après quoi certains participants ont également pris la parole. Un échantillon des avis des panélistes et des participants est présenté.

Messages du Forum à retenir

- De nombreux partenaires ont joué des rôles essentiels dans le projet EAF-Nansen et sa mise en œuvre en Afrique. Leurs contributions primordiales doivent être reconnues. Ces partenaires doivent aussi être encouragés à terminer les activités démarrées au cours de la dernière phase.
- Auparavant, la gestion halieutique était un domaine réservé aux ministères des Pêches en Afrique, mais cette mentalité a radicalement changé, et de nos jours la tendance est à la co-gestion, grâce à laquelle les pêcheurs sont encouragés à participer à la gestion et au suivi des pêches.
- L'intervention norvégienne pour le développement durable des pêches en Afrique est particulièrement louable et en cohérence avec les aspirations du NEPAD, de la Commission de l'UA et de tous les organismes associés.
- Avec l'avènement de la phase 2 du projet EAF-Nansen, l'Afrique est tenue de faire de grands progrès dans la bonne direction. Le Caucus des GEM d'Afrique souhaite remercier le partenaire précieux qu'est la Norvège dans cette entreprise.
- De nombreux experts ont introduit de nouveaux outils et techniques, surtout en matière de SIG, puis sont partis sans avoir correctement formé les bénéficiaires à leur utilisation. Cela aboutit à ce que des pratiques potentiellement utiles soient abandonnées.
- Les séries temporelles des données de campagnes menées par le N/R Dr Fridtjof Nansen et des navires de recherche similaires sont une mine d'or et un investissement essentiel. Il convient de reconnaître cela et de donner la priorité, dans la seconde phase du projet EAF-Nansen, aux activités qui exploreront mieux cette mine d'or. En outre, il faut utiliser des indicateurs adaptés pour la documenter au sein du cadre fondé sur les résultats.
- La gestion des pêches et des ressources marines destinée à l'alimentation et aux moyens d'existence a été, et continue d'être, un domaine d'importance nécessitant l'appui de la Norvège.

Attentes vis-à-vis de la phase 2 du projet EAF-Nansen

- Avec la montée de l'industrie pétrolière et gazière dans les pays maritimes en développement d'Afrique, l'expérience de la Norvège vaut la peine d'être imitée, et son appui sera précieux.
- En matière de développement halieutique, la préparation de plans de gestion est le plus facile, le vrai défi réside dans leur mise en œuvre. Dans la nouvelle phase du projet, un accent plus prononcé devrait être mis sur l'aide aux pays pour mettre en œuvre les plans de gestion.

Opinions quant à la manière dont les questions de parité devraient être intégrées aux activités du projet

- Les avantages auxquels les femmes ont droit doivent être clarifiés et listés.
- Il convient d'établir au sein du projet une approche délibérée et plus appropriée de reconnaissance de la contribution des femmes.
- Un mécanisme volontaire d'observation de la parité entre les sexes doit être mis en place.
- Des efforts délibérés doivent être faits pour garantir que davantage de femmes soient invitées à participer aux réunions du projet.
- Des groupes de femmes devraient être invités à participer à la formulation du nouveau document de projet, afin de garantir leur contribution aux activités du projet.
- Le ratio final de participation des sexes devrait viser le 50:50.

Comment des liens plus forts pourraient-ils être créés, au cours de la nouvelle phase du projet, entre les deux piliers centraux que sont le renforcement des compétences en gestion et les campagnes du N/R Dr Fridtjof Nansen ?

- Il est nécessaire de renforcer les compétences, à la fois lors des campagnes à bord du navire de recherche, et au laboratoire lors de l'analyse des échantillons.
- Il convient surtout de renforcer la capacité de chaque pays participant à mener ses propres campagnes.
- L'investissement dans les ressources humaines, accompagné du développement des infrastructures, est essentiel pour permettre aux nations de traiter efficacement leurs données.
- L'impact des projets se mesure généralement à long terme, sur 15-20 ans. C'est pourquoi une approche plus efficace consisterait à concentrer les efforts sur peu de pays et des zones spécifiques, dans lesquels la mise en œuvre de l'AEP aurait un impact majeur.
- Une approche collaborative entre les institutions de recherche et de gestion devrait être encouragée.
- A mesure que la recherche nationale progresse, un ou deux « projets champions » devraient être identifiés dans une ou deux régions, afin de démontrer le succès de l'AEP et la manière dont l'approche fonctionne.

Au terme des discussions du panel, les participants ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de ses résultats, surtout en ce qui concerne le partage de l'expérience au sujet des plans de gestion halieutique, les informations précieuses reçues sur le secteur pétrolier et gazier, et les contributions apportées à la préparation de la phase 2 du projet EAF-Nansen.

7. CLOTURE

Le forum a été officiellement clôturé par Mme Fatma Sobo, au nom du directeur des pêches de Tanzanie. Dans son discours de clôture, le directeur des pêches a félicité les participants pour leur dur travail, qui a contribué aux réussites de la première phase du projet EAF-Nansen. « Les quatre piliers convenus, proposés pour la phase 2, seront essentiels pour les prochaines étapes de la mise en œuvre d'une gestion durable des pêches en Afrique et je souhaite que la Norad et les autres partenaires continuent à apporter aux pays leur appui tant requis », a dit le directeur.

Le directeur a félicité la FAO, la Norad, l'IMR et tous les autres partenaires pour leur engagement et leurs efforts pour que tous les plans soient achevés à temps. Il les a exhortés à veiller à ce que les préparatifs en vue du lancement de la phase 2 maintiennent le cap amorcé.

Mme Brit Fisknes, conseillère principale à la Norad, a également prononcé un bref discours de clôture.

**ANNEXE 1
LISTE DES PARTICIPANTS**

BENIN

Jean Baptiste Degbey
Directeur des Pêches
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
01 BP 383 Cotonou
Tél.: + 229 21 335996 / 95 792401
Mél.: jbddegbey@yahoo.fr

Roger Djiman
Centre de recherches halieutiques et océanologiques du Bénin (CRHOB)
05 BP 9068
Tél.: +229 97225960 / 95957488
Mél.: rodjiman@yahoo.fr

CAMEROUN

Belal Emma
Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
Direction des pêches, de l'aquaculture et des Industries Halieutiques
Yaoundé
Tél. portable: +237 99 59 56 89 / 75492197
Mél.: belalemma@yahoo.fr

Salvador Ngoande
Secrétaire exécutif
Caisse de Développement de la Pêche Maritime (CDPM), Douala
Tél. portable: +237 99 99 04 72
Mél.: sango_cam@yahoo.fr

CABO VERDE

Juvino Vieira
Directeur général des pêches
Tél.: +238 9956637 / 2613758/61
Mél.: juvinovieira@gmail.com

COMORES

Mohamed Halifa
Ministre délégué
Direction Nationale des Ressources Halieutiques
BP 289 Moroni
Mél.: mohalifa2@yahoo.fr

Kamardine Boinali
Ministère des Pêches
Fomboni
Moheli
Tél.: +269 326610
Mél.: boinalikamar@yahoo.com

CÔTE D'IVOIRE

Ludovic Yapo Allechi
Direction des Pêches Maritimes
BP V19
Abidjan
Côte d'Ivoire
Tél.: +225 05299064
Mél.: allechiludo@yahoo.fr

Alain Ahuatchy Kodjo
Direction des Pêches Maritimes
BP V19
Abidjan
Côte d'Ivoire
Tél.: +225 7688132 / 21356169
Mél.: kodjoalain@yahoo.fr

CONGO, RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE

Gayo Lemba
Directeur National des Pêches
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage
Kinshasa
République Démocratique du Congo
Mél.: gayowadur@yahoo.fr

CONGO, RÉPUBLIQUE

Jean Pierre Yobard Mpoussa
Directeur général
Direction générale de la pêche maritime
BP 1650
Brazzaville, Congo
Mél.: yobard_jp@yahoo.fr

GUINEE EQUATORIALE

Paulino Esono Masie Mangué
Ministère de la Pêche et de l'Environnement
Malabo II, Via Ministerial
Malabo, Bioke Norte
Tél.: +240 222243123
Mél.: paulino_sss@hotmail.com

GABON

Nontsé Lois Allela Ep Minko
DG Pêches et Aquaculture
BP 9498, Libreville
Tél.: +241 06-56-92-06 / 07-17-29-09
Mél.: loisallela@hotmail.com

Carole Ogandagas
Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux, de
la Pêche,
chargé de l'environnement et de la Protection de
la Nature
B.P. 3974 Libreville
Tél.: +241 766 183
Mél.: carole.ogans@netcourrier.com

GAMBIE

Nfamara J. Dampha
Directeur des pêches
Ministère des Pêches
Banjul
Tél.: +220 992 4834
Mél.: nfamarajerrodampha@yahoo.com

Ebou Mbye Mass
Ministère des Pêches
6, Marina Parade
Banjul
Tél.: +220 994 4789
Mél.: emmbye@yahoo.co.uk

GHANA

Matilda Quist
Ministère des Pêches
Division de l'aménagement des pêches maritimes
P.O. Box GP 630
Accra
Tél.: +233 208 112280
Mél.: matildaquist@yahoo.co.uk

GUINEE-BISSAU

Vitorino Assau Nahada
Océanographe, Chercheur du CIPA
Ministère des Pêches/CIPA
Av. Amilcar Cabral
CP 102 Bissau
Tél.: +245 6630158 / 590 0280
Mél.: via_nahada@yahoo.fr

GUINÉE

Hassimiou Tall
Directeur de la pêche maritime
Ministère de la pêche et de l'aquaculture
BP 307 Conakry
Guinée
Tél.: +224 30415228 / 622095893
Mél.: tallhassimiou@yahoo.fr

KENYA

Okumu Makogola
Ministère des Pêches
Museum Hill
P.O. Box 58187-00200
Nairobi
Tél.: +254733252032
Mél.: okumumak@yahoo.co.uk

Mwaka Barabara Said
Chargé des pêches
Ministère des Pêches
P.O. Box 90423-80100
Mombasa
Fax: +254 0202408080
Mél.: barabaraside@yahoo.com

Renison Ruwa
Kenya Marine & Fisheries Research Institute
P.O. Box 81651-80100
Mombasa
Tél.: +254 733 700 572
Mél.: kruwa@kmfri.co.ke / reniruwa@yahoo.com

LIBERIA

Glasgow B. Togba
Directeur des pêches maritimes
Bureau national des pêches
Ministère de l'Agriculture
P.O. Box 10-9010
Monrovia
Tél.: +231 777098224
Mél.: glasgowtogba@yahoo.com

Wesseh Kay
Bureau national des pêches
Ministère de l'Agriculture
P.O. Box 9010
Monrovia
Tél.: +231 886561193
Mél.: d.wissehkay@yahoo.com

MADAGASCAR

Samueline Ranaivoson
Direction Générale de la pêche et des Ressources
Halieutiques
Antananarivo 101-
Tél.: +261 3240 612 96
Mél.: samranaivo@gmail.com

MAURITANIE

Lamine CAMARA
Directeur Adjoint/DARO/MPEM
BP 137, NKTT/R.I.
Tél.: +222 45 29 54 41 / +222 46 41 54 98
Mél.: laminecam2000@yahoo.fr

MAURICE

Shyama Rathacharen
Ministère des Pêches
Directeur adjoint des pêches
FiTEC
Pointe Aux Sables
Mél.: srathacharen@mail.gov.mu

D. Degambur
Ministère des Pêches
Responsable scientifique
Albion Fisheries Research Centre
Petite Rivière
Tél.: +230 238 4100
Mél.: ddegambur@mail.gov.mu

MAROC

Salah Bencherifi
Institut national de recherches halieutiques
(INRH)
Casablanca
Tél.: +212 522 22 02 45
Tél. portable: +212 661 22 28 44
Mél.: bencherifi1979@gmail.com

Najat El Monfaloti
Direction des Pêches Maritimes et de
l'Aquaculture
Département de la Pêche Maritime
BP 476, Agdal
Rabat
Tél.: +212 537 68 81 21 / 22
Tél. portable: +212 659303035
Mél.: elmonfaloti@mpm.gov.ma

MOZAMBIQUE

Simeao Lopes
Direction nationale de l'administration des pêches
Ministère des Pêches – Mozambique
Rua Conseglieri Pedroso, 347-1o andar
Maputo
Tél.: +258 21 357100
Mél.: slopes41@hotmail.com

Maria Ascensão Pinto
Ministère des Pêches
Direction nationale de l'administration des pêches
Département de l'aménagement des pêches
Consaglieri Pedroso Road, N. 347
Maputo
Tél.: +258 21 – 35 7100 / 358000
Mél.: apinto347@gmail.com

NIGERIA

Akanbi Bamikole Williams
Chargé de recherches principal
*Nigerian Institute for Oceanography and Marine
Research*
P.M.B. 12729 Marina, Lagos
Tél.: +234 802 3441039 / 1 8986657
Mél.: abwilliams2@yahoo.com

Bola Aduke Kupolati
Directeur adjoint
Suivi, contrôle et surveillance des ressources
halieutiques, Ministère des Pêches,
Ministère fédéral de l'Agriculture et du
Développement rural,
No 1 Wilmot Point Road,
Île Victoria, Lagos
Tél.: +234 8033068589
Mél.: kupolati2402@yahoo.com

SÉNÉGAL

Babacar Mbaye
Direction des Pêches Maritimes
1 Rue Joris, BP 289
Dakar
Tél.: +221 33 8230137 / 772516739
Tél. portable: +221 761332745
Mél.: mbayebabacar57@yahoo.fr

SEYCHELLES

Elisa Socrate
Administratrice des pêches
Seychelles Fishing Authority
P.O. PO Box 449
Victoria, Mahé
Tél.: +248 670335
Mél.: esocrate@sfa.sc / esocrate@gmail.com

SIERRA LEONE

Alpha A. Bangura
Directeur des pêches
Ministère des Pêches et des Ressources marines
Brookfields, Freetown
Tél.: +232 76 674658
Mél.: aabangura54@yahoo.com

Sheku Sei
Chargé des pêches
Ministère des Pêches et des Ressources marines
Freetown
Tél.: +232 33899454
Fax: +232 22240828 / 242165
Mél.: seisheku@yahoo.com

TANZANIE

Yohana L. Budeba
Secrétaire adjoint permanent
Ministère de l'Elevage et du Développement des
pêches
P.O. Box 9152
Dar es Salaam
Tél.: +255 22 2861912
Mél.: yobudeba@yahoo.com

Hosea Gonza Mbillinyi
 Directeur des pêches
 Ministère de l'Élevage et du Développement des
 pêches
 P.O. Box 2462
 Dar es Salaam
 Tél.: +255 222860470 / 784455530
 Mél.: hoseagonza@yahoo.com

Fatma S. Sobo
 Directeur adjoint
 Développement des ressources halieutiques
 P.O. Box 2462
 Dar es Salaam
 Tél.: +255 22 2860470
 Fax: +255 22 2860472
 Mél.: fsoboster@gmail.com

Tumaini Samwel Chambua
 Ministère de l'Élevage et du Développement des
 pêches
 P.O. Box 2462
 Dar es Salaam
 Tél.: +255 22 2860470 / 713751209
 Mél.: chatmaini182002@yahoo.com

Abdi Hussein
 Ministère de l'Élevage et du Développement des
 pêches
 P.O. BOX 2462
 Dar es Salaam
 Tél.: +255 754 362 101
 Mél.: kalabdy16@yahoo.com

Mohammed Suleiman Mohammed
 Université d'Etat de Zanzibar (SUZA)
 Zanzibar
 Tél.: +255 777460247
 Mél.: m.suleiman@suza.ac.tz

Merisia Sebastian
 Ministère de l'Élevage et du Développement des
 pêches
 P.O. BOX 2462,
 Dar es Salaam,
 Tél.: +255 787217651 / 658217651
 Mél.: smerisia@yahoo.com

TOGO

Kossi Maxoè Sedzro
 Direction des Pêches et de l'Aquaculture
 BP 4041
 Lomé
 Tél.: +228 9070333-2213470
 Mél.: ksedzro69@hotmail.com

Kékéou Banguina
 Direction des Pêches et de l'Aquaculture
 BP 4041
 Lomé
 Tél.: + 228 900 60 11 / 221 34 70
 Mél.: banguinaandre@yahoo.fr

COMMISSION DU COURANT DE BENGUELA

Hashali Hamukuaya
 Secrétaire exécutif
 Commission du courant de Benguela
 NATMIRC Complex, 1 Strand Street
 Private Bag 5031
 Swakopmund, Namibie
 Tél.: +264 64 406 901
 Mél.: hashali@benguelacc.org

CCLME

Birane Sambe
 Coordinateur du projet
 Projet sur les GEM du courant des Canaries
 Unité régionale de coordination
 5ème étage Immeuble Kazem
 41 Avenue George Pompidou,
 BP 3300 Dakar, Sénégal
 Tél.: + 221 33 842 3400
 Mél.: Birane.Sambe@fao.org

GCLME/ONUUDI

Christian Susan
 Unité de gestion de l'eau
 ONUUDI
 Room D 1215
 Vienna International Centre
 P.O. Box 300
 1400 Vienne, Autriche
 Tél.: +43 1 26026 -3541
 Mél.: C.SUSAN@unido.org

COMMISSION SOUS-REGIONALE DES PÊCHES

Hamady Diop
 Département de la recherche et des systèmes
 d'information
 Commission sous-régionale des pêches
 BP 25485
 Dakar, Sénégal
 Tél.: +221 33 864 04 75
 Mél.: hamady.diop@gmail.com

NANSCLIM

Larry Hutchings
 Institut de recherche marine (Ma-Re)
 Université du Cap
 Pvt Bag 3, Rondebosch
 Le Cap 7701
 Afrique du Sud
 Tél.: +27 82 829 3900 / +27217891138
 Mél.: larry.hutchings@gmail.com

FAO

Gabriella Bianchi
Service de la pêche marine et continentale (FIRF)
Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture
Viale dell Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Tél.: +39 0657053094
Mél.: Gabriella.Bianchi@fao.org

Kwame Koranteng
Sous-Division de la pêche marine et continentale
Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture
Viale dell Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Tél.: +39 0657056007
Mél.: Kwame.Koranteng@fao.org

Kyriakos Kourkouliotis
Sous-Division de la pêche marine et continentale
Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture
Viale dell Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Tél.: +39 0657053715
Mél.: Kyriakos.Kourkouliotis@fao.org

Aubrey Harris
Fonctionnaire principal des pêches
Bureau sous-régional pour l'Afrique australe
PO Box 3730, Harare, Zimbabwe
Tél.: +263 4 253655 / 253657
Mél.: Aubrey.Harris@fao.org

Pedro Barros
Sous-Division de la pêche marine et continentale
Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture
Viale dell Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Tél.: +39 0657056469
Mél.: Pedro.Barros@fao.org

Sabrina Lozzi
Sous-Division de la pêche marine et continentale
Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture
Viale dell Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Tél.: +39 0657052632
Mél.: Sabrina.Lozzi@fao.org

Melckzedek K. Osore
Consultant
Kenya Coastal Development Project
PO Box 81651, Mombasa 80100
Kenya
Tél.: +254721 616 519
Mél.: babaalmasi@yahoo.co.uk

Magnus Ngoile
Consultant
Département des sciences aquatiques et des
pêches, Université de Dar es Salaam
Box 35064
Dar es Salaam
Tél. portable: +255 758 196525
Mél.: makngoile818@gmail.com

NORAD

Brit Fisknes
Conseiller principal
Département du climat, de l'énergie et de
l'environnement
Agence norvégienne de coopération pour le
développement (Norad)
Ruseløkkveien 26
0251 Oslo, Norvège
Tél.: +47 23 98 00 87
Mél.: Brit.Fisknes@norad.no

Helle Biseth
Conseiller principal
Département du climat, de l'énergie et de
l'environnement
Agence norvégienne de coopération pour le
développement (Norad)
Ruseløkkveien 26
0251 Oslo, Norvège
Tél.: +47 23 98 00 87
Mél.: helle.biseth@norad.no

**INSTITUT DE RECHERCHE MARINE,
BERGEN**

Asmund Bjordal
Centre for Development Cooperation in Fisheries
Postboks 1870, Nordnes
N-5817 Bergen
Norvège
Tél.: +47 55 23 86 90
Mél.: aasmund.bjordal@imr.no

Einar Stronen
Institut de recherche marine
Postboks 1870, Nordnes
N-5817 Bergen,
Norvège
Tél.: +47 55 23 86 90
Mél.: einar.stroenen@imr.no

Hans Erstad
Centre for Development Cooperation in Fisheries
Postboks 1870, Nordnes
N-5817, Bergen
Norvège
Tél.: +47 55 23 86 90
Mél.: hans.erstad@imr.no

Tore Strømme
Sous-division de la gestion & conservation des
pêches (FIMF)
Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture
Viale dell Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Tél.: +39 0657054735
Mél.: Tore.Stromme@fao.org /
tore.stroemme@imr.no

Bjorn Serigstad
Centre for Development Cooperation in Fisheries
Postboks 1870, Nordnes
N-5817 Bergen
Norvège
Tél.: +47 55 23 86 90
Mél.: bjorn.serigstad@imr.no

MINISTERE NORVEGIEN DES AFFAIRES ETRANGERES

Cathrine Martens
Victoria Terrasse,
0251 Oslo, Norvège
Tél.: +47 23 95 00 00
Mél.: Else.Cathrine.Martens@mfa.no

AMBASSADE NORVEGIENNE A DAR ES SALAAM

Lise Stensrud
Ministre-conseiller
Corner of Mirambo St. and Garden Avenue
P.O. Box 2646
Dar es Salaam
Tél.: +255 22216 3100
Mél.: emb.daressalaam@mfa.no

COREP

Emile Essema
Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale
des Pêches du Golfe de Guinée (COREP)
BP 161 Libreville, Gabon
Tél.: +241 07 10 50 63
Mél.: essemile@yahoo.fr

PNUE

Doris Mutta
Secrétariat de la Convention de Nairobi
Division de l'application des politiques
environnementales
Programme des Nations Unies pour
l'Environnement
P.O. Box 30552 (00100)
Nairobi, Kenya
Tél.: +254 20 7625330 / 7621250
Mél.: Doris.Mutta@unep.or

UNESCO/COI

Mika Odido
Sous-Commission de la COI pour l'Afrique et les
Etats insulaires adjacents
Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest de
l'UNESCO
UN Gigiri Complex Block C
P.O. Box 30592-00100
Nairobi, Kenya
Tél.: +254 20 7621244
Mél.: m.odido@unesco.org

PROJETS DE LA BANQUE MONDIALE

Jacqueline Uku
Kenya Coastal Development Project
c/o Kenya Marine & Fisheries Research Institute
P. O. Box 81651 - 80100
Mombasa
KENYA
Tél.: +254 -20 -8021560 / 1
Tél. portable: +254 722683935
Mél.: jacquiuku@gmail.com

Kennedy Shikami
Responsable de la composante 1
Kenya Coastal Development Project
c/o Kenya Marine & Fisheries Research Institute
P. O. Box 81651 - 80100
Mombasa
Kenya
Tél.: +258 254 722887838
Mél.: shikamik@gmail.com

WIOMSA

Innocent Wanyonyo
Coordinateur des programmes de recherche
Mizingani Street, House No. 13644/10
P. O. Box 3298 Zanzibar
Tanzanie
Tél.: +255 24 2233472 / 2234597
Mél.: innocent@wiomsa.org

WWF

Peter Scheren
Coastal East Africa Network Initiative
Bureau national du WWF
Dar es Salaam
Tanzanie
Tél.: +255 222776 346
Mél.: PScheren@wwftz.org

**ANNEXE 2
PROGRAMME DU FORUM**

Mardi 8 Octobre 2013

8h00 – 9h00	Inscription
9h00 – 10h00	<p>Ouverture officielle du forum Discours de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Représentation de la FAO, Dar es Salaam • L'ambassade norvégienne, Dar es Salaam • Ministère de l'Elevage et du Développement des pêches <p>Projet EAF-Nansen et objectifs du forum – Kwame Koranteng (FAO) Sortie du DVD sur le N/R Dr Fridtjof Nansen</p>
10h00 – 10h30	Pause café/thé
10h30 – 11h30	
Session 1:	<p><i>Discours d'ouverture: Avancement global de la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches</i> – Gabriella Bianchi (FAO) Modérateur: Hashali Hamukuaya (BCC)</p>
Session 2:	<p><i>Contributions du projet EAF-Nansen pour un nouveau mode de gestion des pêches en Afrique</i> Modérateur: Hashali Hamukuaya (BCC)</p>
11h30 – 13h00	<ul style="list-style-type: none"> • Vue d'ensemble – Kwame Koranteng (FAO) <p>Discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processus de planification de la gestion fondée sur l'AEP – Gabriella Bianchi (FAO) • Exemples de résultats en Afrique: <ul style="list-style-type: none"> • Pêcheries crevettières industrielles en Afrique centrale – Salvador Ngoande (Cameroun) • Pêcheries sur les bancs de Maurice – D. Degambur (Maurice) • Pêcheries ciblant les pélagiques de petite taille et de taille moyenne du Kenya et de Tanzanie – Mwaka Barabara (Kenya) et Fatma Sobo (Tanzanie)
13h00 – 14h00	Déjeuner
Session 2:	<p><i>Contributions du projet EAF-Nansen pour un nouveau mode de gestion des pêches en Afrique (suite)</i> Modérateur: Hon Mohamed Halifa (Comoros)</p>
14h00 – 15h30	<ul style="list-style-type: none"> • Pêcherie à la ligne du Mozambique – Ascensao Pinto • Pêcherie démersale à Madagascar et aux Comores – Samueline Ranaivoson (Madagascar) • Pêcherie à la senne de plage dans l'ouest du golfe de Guinée – Alain Kodjo (Côte d'Ivoire) et K.M. Sedzro (Togo) • Pêcheries ciblant les petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest – Birane Sambe (projet CCLME, Dakar) • Plan du secteur des pêches à petite échelle du Libéria et du Sierra Leone – Sheku Sei (Sierra Leone)
15h30 – 16h00	Pause café/thé

-
- 16h00 – 17h00
- Etapes suivantes
 - Adoption/approbation et mise en œuvre des plans
 - Arrangements institutionnels destinés à la mise en œuvre de l'AEP (cas de la BCC) – Hashali Hamukuaya
 - Suivre la mise en œuvre de l'AEP en Afrique – Kwame Koranteng (FAO)

Mercredi 9 Octobre 2013

Session 3: *Contributions des campagnes Nansen aux connaissances de base en vue de la mise en œuvre de l'AEP et de la gestion des ressources marines en Afrique*
Modérateur: Asmund Bjordal (IMR)

-
- 8h30 – 10h30
- Résumé des campagnes menées au cours de la phase I – Tore Strømme (IMR)
 - Evaluation des données recueillies, utilisation et résultats
 - i. Contributions aux GT de la FAO/des ORP – Merete Tandstad (FAO)
 - ii. Contributions au processus d'ADT/de PAS des programmes sur les GEM – Warwick Sauer (ASCLME)
 - iii. Campagnes écosystémiques dans la zone du courant des Canaries – Birane Sambe (CCLME)
- Discussion

10h30 – 11h00 Pause café/thé

- 11h00 – 13h00
- iv. Campagnes environnementales en appui de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique – Bjorn Serigstad (IMR)
 - v. Résultats du projet NansClim – Larry Hutchins (Afrique du Sud)
 - vi. Développement d'outils SIG pour soutenir la mise en œuvre de l'AEP

13h00 – 14h00 Déjeuner

Session 4: *Elaboration de la seconde phase du projet EAF-Nansen*
Modérateur: Aubrey Harris (FAO, Harare)

-
- 14h00 – 15h30
- Présentation du processus – Gabriella Bianchi (FAO)
 - Brève présentation des quatre composantes du projet
 - a. Programme scientifique
 - b. Renforcement des compétences
 - c. Politique et gestion
 - d. Sensibilisation du public et mobilisation des ressources

15h30 – 16h00 Pause café/thé

- 16h00 – 17h30
- Le nouveau navire de recherche – développement et capacités proposées – Åsmund Bjordal (IMR)
 - Discussions des groupes de travail sur les différentes composantes

Jeudi 10 Octobre 2013

Session 4: *Elaboration de la seconde phase du projet EAF-Nansen (suite)*
Modérateur: Catherine Martens (MFA, Norway)

-
- 08h30 – 10h30
- Discussions des groupes de travail sur les différentes composantes

10h30 – 11h00 Pause café/thé

11h00 – 13h00	<ul style="list-style-type: none">• Compte-rendu des groupes de travail• Présentation par les partenaires –<ul style="list-style-type: none">• Commission du courant de Benguela• PNUE• UNESCO• Programme régional des pêches en Afrique de l'Ouest – Sierra Leone
13h00 – 14h00	Déjeuner
14h00 – 16h00	<ul style="list-style-type: none">• Discussions du panel – Qu'avons-nous entendu ? Qu'est-ce qui a été accompli ? Et après ? <p>Panélistes: Hashali Hamukuaya (Namibie, BCC), Jacqueline Uku (Kenya, KCDP), Aubrey Harris (FAO/SWIOFC), Najat El Monfaloti (Maroc, COPACE) et Brit Fisknes (Norvège, Norad)</p> <p>Modérateur: Kwame Koranteng (FAO, Rome)</p>
16h00	Clôture Collation

ANNEXE 3
DISCOURS D'OUVERTURE DE M. BENEDICT N. OLE NANGORO (MP), MINISTRE
ADJOINT DE L'ELEVAGE ET DU DÉVELOPPEMENT DES PÊCHES

Votre Excellence, Monsieur l'Ambassadeur de Norvège en Tanzanie,
Votre Excellence, le Représentant de la FAO en Tanzanie,
Chers conseillers principaux de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD),
Représentants du siège de la FAO à Rome,
Représentants de l'Institut de recherche marine (IMR) de Bergen,
Représentants de l'Agence du NEPAD,
Ministres des Pêches des pays bénéficiaires,
Secrétaires exécutifs et techniques des organismes régionaux des pêches et des organisations régionales de gestion des pêches ici présents,
Coordinateur du projet EAF-Nansen,
Projets partenaires,
Mesdames et Messieurs les participants,

Mesdames et Messieurs,

C'est vraiment un grand plaisir et un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui pour ouvrir officiellement cet important troisième Forum du projet EAF-Nansen. Je voudrais souhaiter la bienvenue en Tanzanie à chacun d'entre vous, et au groupe dans son ensemble. Je souhaite la bienvenue à nos partenaires de la FAO à Rome, de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), et de l'Institut de recherche marine (IMR) de l'Université de Bergen. Au nom de mon pays et des quatorze pays participant à ce programme, je voudrais exprimer notre gratitude pour votre contribution à tous à la durabilité des ressources halieutiques de nos pays. L'approche écosystémique de la gestion des pêches, plus connue sous le terme d'AEP, offre la meilleure option à ce jour en matière de gestion des ressources halieutiques.

Je sais que certains d'entre vous ont fait un long voyage pour venir à Dar es Salaam. Puisque nous sommes tous convenus de profiter de cette opportunité pour nous rencontrer en tant que parties prenantes du secteur de la pêche, adopter et mettre en œuvre l'approche écosystémique dans la gestion de nos pêcheries, **je vous souhaite à tous la bienvenue à Dar es Salaam et vous dis « KARIBUNI SANA ». Sentez-vous ici chez vous.**

Vos Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je sais que le projet EAF-Nansen (« **Renforcement de la base des connaissances pour la mise en œuvre d'une approche écosystémique des pêches maritimes dans les pays en développement** »), qui est un partenariat entre la NORAD, l'IMR et la FAO, a débuté en décembre 2006 en tant que nouvelle phase de l'ancien programme Nansen, qui menait des campagnes sur les ressources halieutiques dans les pays en développement depuis plus de 30 ans. Je sais aussi qu'en 1982-83, le **navire de recherche Dr Fridtjof Nansen** a effectué des campagnes d'évaluation halieutique dans les eaux de la République-Unie de Tanzanie. Je comprends que l'objectif du projet EAF-Nansen consiste à aider les pays en développement, et surtout ceux d'Afrique, à adopter l'approche écosystémique dans la gestion de leurs pêcheries. Celle-ci permettra aux pays de respecter leurs engagements internationaux vis-à-vis de la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches (AEP).

Mesdames et Messieurs,

Je suis également conscient que la plupart des stocks de poissons marins du monde sont menacés d'appauvrissement, en partie à cause de cadres juridiques inadaptés, d'un mauvais suivi, contrôle et surveillance, et d'une performance médiocre des pratiques conventionnelles de gestion halieutique. Je crois fortement que les initiatives du projet EAF-Nansen rendront la mise en œuvre de l'approche écosystémique de la gestion des pêches maritimes possible et contribueront grandement à la promotion de l'utilisation durable et de la conservation des ressources halieutiques marines. L'AEP, en tant qu'outil de gestion, permettra aux ressources de renforcer leur résilience et de se reconstituer pour atteindre les niveaux de stock requis.

Mesdames et Messieurs,

L'AEP, en tant que concept et modèle de gestion, se fonde sur le lien intrinsèque entre l'environnement et le développement. Ce n'est qu'en 1962, suite **autravail de Rachel Carson et à la publication de son « Printemps silencieux »**, que les gens ont commencé à comprendre à quel point l'environnement et le développement sont étroitement liés. En 1972, René Dubos et Barbara Ward écrivirent un livre intitulé « Nous n'avons qu'une Terre », qui tirait la sonnette d'alarme quant à l'impact de l'activité humaine sur la biosphère, mais faisait aussi preuve d'optimisme quant à l'espoir que des inquiétudes partagées vis-à-vis de l'avenir de la planète pourraient amener **l'humanité à se créer un futur commun**. La même année, soit en 1972, le Club de Rome publia son célèbre rapport « Halte à la croissance ? » qui présageait des conséquences désastreuses si la croissance n'était pas ralentie. En 1983, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement fut créée et présidée par le **Premier ministre norvégien d'alors, Gro Harlem Brundtland**, et au bout de trois années de dur labeur, la Commission produisit un rapport sur des **questions sociales, économiques, culturelles et environnementales**.

La Conférence de Rio de la CNUED, en 1992, synthétisa toutes ces idées dans le programme Action 21, la Convention sur la diversité biologique, la Convention-cadre sur les changements climatiques, la Déclaration de Rio et une Déclaration de principes forestiers non contraignante. Les ONG ayant participé à la Conférence de Rio signèrent en revanche un ensemble de traités. C'est assez pour dire que l'AEP fait partie du cadre plus large axé sur l'utilisation rationnelle des ressources et que la gestion de ces ressources devrait être de nature holistique et intégrée.

Vos Excellences, Mesdames et Messieurs,

En 2008, l'étude réalisée conjointement par la Banque Mondiale et la FAO a abouti à la publication du rapport « **Les milliards engloutis** », qui affirme que la différence entre les bénéfices nets potentiels et réels des pêches maritimes a été estimée à près de 50 milliards de dollars par an, et qu'entre 1974 et 2008, l'équivalent de 2 000 milliards de dollars ont été gaspillés. Cette étude justifie économiquement la nécessité forte d'une réforme des pêches, et l'AEP et le SCS devraient être considérés comme faisant partie de ces réformes.

Vos Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le secteur halieutique en Tanzanie joue un rôle important dans le développement économique du pays, même si sa contribution à l'économie (1,4 pour cent) est minime selon les rapports 2012. Les eaux maritimes territoriales du pays couvrent au total 64 000 km² la zone économique exclusive près de 223 000 km², et le littoral court sur 1 424 km environ le long de l'océan Indien. Le secteur fournit de l'emploi, des revenus et des moyens d'existence à de nombreux Tanzaniens, ainsi que des recettes en devises étrangères au pays. L'industrie de la pêche emploie plus de 182 741 pêcheurs à temps complet et plus de 4 000 000 de Tanzaniens sont engagés dans des activités halieutiques: pêche, transformation, marketing et commerce du poisson. Toutefois, la plupart des zones de pêche sont exploitées par des pêcheurs artisanaux utilisant des bateaux de pêche rudimentaires et des technologies de pêche médiocres.

Vos Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je souhaite vous informer de l'état de mise en œuvre du projet EAF-Nansen en Tanzanie. Le projet national sur l'AEP a été officiellement inauguré en juillet 2010 après la création d'un groupe de travail national (GTN) supervisant la mise en œuvre des sept activités du projet. Avec l'appui du ministère de l'Elevage et du Développement des pêches, de l'Unité de coordination du projet EAF-Nansen et du Projet sur les pêcheries de l'océan Indien sud-ouest, le GTN a commencé à sensibiliser les diverses institutions halieutiques et les communautés de pêche. Des documents de communication et d'information élaborés ont été produits et utilisés lors des activités de sensibilisation. Le groupe de travail national a ensuite démarré la préparation du plan de gestion de la pêcherie artisanale ciblant les pélagiques, qui a été l'aboutissement majeur de la première phase du projet. Le plan de gestion a déjà été approuvé/adopté conformément à la loi sur la pêche n° 22 de 2003 et son règlement principal de 2009. Nous travaillons actuellement à l'identification des pêcheurs pélagiques et de leurs engins de pêche sur leurs sites de débarquement respectifs, afin de pouvoir facilement les contacter au cours de la mise en œuvre. Nous cherchons à les sensibiliser au concept de l'approche écosystémique de la gestion des pêches afin de faciliter la mise en œuvre des mesures du plan de gestion. Jusqu'ici, nous avons déjà couvert les quatre districts de Bagamoyo, Kinondoni, Temeke et Mkuranga. Nous prévoyons de contacter les 12 districts côtiers restants du pays.

Le concept de l'approche écosystémique de la gestion des pêches a également été introduit dans le Programme de développement du secteur halieutique (FSDP) et le Plan d'investissement pour l'agriculture et la sécurité alimentaire en Tanzanie, sous l'égide du ministère de l'Agriculture, de la Sécurité alimentaire et des Coopératives.

L'introduction de l'AEP dans la gestion des pêcheries artisanales en Tanzanie traitera non seulement les questions de durabilité, mais assurera aussi des services et fonctions écosystémiques plus larges. Ceux-ci fourniront à leur tour un plus grand éventail de bénéfices humains, sur le plan économique, social et environnemental, notamment.

Je souhaite féliciter tous les pays soutenus par le projet EAF-Nansen pour leur coopération avec la FAO par le biais de l'EAF-Nansen, en vue d'élaborer des plans de gestion halieutique qui garantiront que les ressources halieutiques seront bien gérées et utilisées durablement. Nous sommes ensemble cette semaine pour discuter des résultats, des leçons apprises et de la manière dont les plans de gestion amélioreront la gestion des pêches dans nos pays. Nous incitons la Norad, la FAO et l'IMR à continuer de soutenir la mise en œuvre des plans de gestion approuvés, de sorte que toutes les mesures de gestion convenues dans les plans soient mises en place comme souhaité.

Je vous souhaite d'excellentes discussions et délibérations sur la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches, et les plans de gestion halieutique en particulier. Ils sont le seul moyen de garantir la durabilité des ressources halieutiques marines.

Sur ces quelques remarques, je déclare officiellement ouvert le troisième Forum du projet EAF-Nansen.

Je vous remercie vivement pour votre attention.